

Tirage: 12 000 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4
2608 Courtelary
032 944 18 18
FAC: 032 944 17 56

Délais de remise des publications
Sport, utile et paroisses: lundi soir
Rédac. et annonces: mercredi 9h
Officiel: mardi 12h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarif des annonces
sur demande
ou sur www.bechtels-imprimerie.ch

Abonnement annuel: 98 fr.

Réclame



Feuille d'Avis du District de Courtelary

Contient la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

Journal d'annonces et d'informations

Officiel pour les communes de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan

Plasticiens et propriétaires d'œuvres : participez à Place à l'Art!

Un appel d'offre du CCL aux artistes et aux collectionneurs

Dans la perspective de Place à l'Art 2018, qui se tiendra en juin prochain, le Centre de culture et de loisirs de Saint-Imier lance un appel d'offre, qui s'adresse à tous les créateurs des arts plastiques et des arts visuels, amateurs et professionnels confondus, ainsi qu'à tous les propriétaires d'œuvres d'art.

Le public rencontre les artistes

Triple marché, vraie fête, Place à l'Art sera de nouveau consacrée aux arts visuels, samedi 9 et dimanche 10 juin prochain. Peinture, dessin, gravure, photo, sculpture: le public aura de quoi s'en mettre plein les yeux.

Le marché en plein air, tout d'abord, s'installera à proximité de la Collégiale de Saint-Imier. Professionnels ou amateurs, les artistes y tiendront des stands, travailleront, dialogueront, et vendront des œuvres si entente. Place à l'Art, c'est d'abord cette formidable rencontre entre les créateurs et le public. Sans petits fours, sans discours, en toute décontraction.

A découvrir et à faire découvrir

Au marché couvert, dans le hall du CCL, d'autres travaux d'artistes seront déposés dans des bacs, où les visiteurs pourront librement puiser pour admirer, commenter, toucher, choisir et acheter aussi. Au marché seconde vie, le public pourra lui-même mettre en



vente des œuvres en «deuxième main», dont il entend se séparer mais qui méritent une nouvelle chance.

Inscrivez-vous!

Attention, artistes plasticiens ou propriétaires d'œuvres que vous souhaitez mettre en vente, il vous reste deux semaines exactement pour vous décider et vous inscrire à cette manifestation!

Saint-Imier, les 9 et 10 juin
Délai d'inscription: 27 avril
Conditions et formulaires:
www.ccl-sti.ch ou 032 941 44 30

Les anciennes éditions sont désormais disponibles!

Dès à présent, on trouve toutes les Feuilles d'Avis du District de Courtelary de l'année dernière, ainsi que celles de 2018, sur le site bechtel-imprimerie.ch.

Elles sont disponibles à la consultation à la rubrique *Feuille d'Avis online*, ou au moyen de la loupe à droite du menu principal. Rappelons que chaque FAC est publiée sur le site une semaine exactement après sa parution.

Les éditions antérieures sont en cours de numérisation, qui apparaîtront toutes, à moyen terme, sur le site de l'imprimerie Bechtel SA.

www.bechtels-imprimerie.ch

Euterpia dans un riche programme baroque en fin de mois à Tramelan

L'orchestre Euterpia des Breuleux donnera trois concerts dans la région, et notamment à Tramelan.

Sous la direction de Marie Chaignat, il présentera un programme riche et varié, avec un fil rouge baroque. Pour débou-

ter, la marche triomphante de la tragédie de David et Jonathan (Marc-Antoine Charpentier), puis l'incontournable Jean-Baptiste Lully, ainsi que des pièces d'Henry Purcell et de James Hook. Le concert se terminera tout en couleurs

par quelques valses de Johann Strauss.

Bientôt 120 ans de musique

L'orchestre Euterpia a été fondé aux Breuleux en 1902 par une vingtaine de passionnés de musique classique. C'est la seule formation du genre qui accueille des musiciens amateurs dans les Franches-Montagnes. Actuellement, son originalité est dans la diversité des instruments joués, flûtes douces et traversière, clarinette, basson, sans oublier le registre des cordes. L'orchestre donne deux séries de concerts par année, avec des programmes différents. Les répétitions ont lieu le mercredi soir aux Breuleux, où musique et convivialité sont au rendez-vous; les personnes intéressées sont toujours les bienvenues.

Marie Chaignat à la baguette

L'orchestre est placé depuis plus d'une décennie sous la direction de Marie Chaignat. L'habitante de Châtillon a appris le violon et le piano à l'Ecole jurassienne de musique. Elle a étudié le piano jusqu'au certificat d'études terminales dans la classe de Yana Rondez, obtenant ensuite son diplôme d'enseignement de violon dans la classe d'Alexandre Dubach en 2001. Elle joue dans divers ensembles de la région, notamment l'Orchestre de la Ville de Delémont.

Dimanche 29 avril
CIP Tramelan, 17h
Entrée libre, collecte
Egalement au Noirmont le 20 avril
et aux Breuleux le 21 avril à 20h



SOMMAIRE

Chants et comédie	3
Soirée de spectacle demain à Péry	
Qui donc décidera ?	3
En cas d'incapacité de discernement	
Revoilà les récrés du jeudi !	3
A Vauffelin, rendez-vous dès le 19 avril	
Un collège trop petit...	5
Assemblée capitale lundi à Sonceboz	
Que de voix, à Corgémont bientôt !	7
Avec les chanteurs du Bas-Vallon et de Bienne	
Travaux sur la route de Chaumin	7
Attention, la circulation sera perturbée	
Un projet de rénovation à Cormoret	9
La Commune le soumettra aux électeurs	
Du théâtre sans les planches...	9
A domicile et à Courtelary, mais par le CCL	
Deux nouveaux champions jurassiens	10
Père et fils, à Sonceboz	
L'US Villeret commence bien	10
Jolie victoire sur Hauterive	
La fanfare, c'est moderne !	11
La preuve dans huit jours à Villeret	
Trombone contestataire	11
Il sera rock à Espace Noir ce soir	
Le CIDE très dynamique	12
Trois pages pour s'en convaincre	
Une laitière exceptionnelle	15
A l'Envers-de-Sonvilier chez Maurice Jeanneret	
De la place des chats...	15
Une vétérinaire en conférence mardi	
Que de rendez-vous prometteurs !	16
Riche programme à l'agenda printanier	
La fête à la photo	17
Dès ce soir au CIP de Tramelan	

www.cormorock.ch

CORMOROCK

13-14 AVRIL 2018

VENDREDI METAL
- VIOLETTE
- NEVBORN
- ATTACK VERTICAL
- WHEN REASONS
- COLLAPSE

SAMEDI POP ROCK
- SERIOUSLY SERIOUS
- RIPSTONE
- SERGE BAND
- FELIX RABIN

SALLE POLYVALENTE CORMORET
OUVERTURE DES PORTES 20:00
CONCERTS 20:30

PRIX UNIQUE CHF 15.- PAR SOIRÉE. ENFANTS JUSQU'À 12 ANS: GRATUIT SI ACCOMPAGNÉ D'UN ADULTE

Regusa, bechtel sa, amacc



Halle polyvalente de Cortébert
Vendredi 20 avril 2018 à 20h

Match aux cartes individuel (Jass)
Repas servi dès 18h30
Prix des joutes 22 fr. / repas 12 fr.

Se recommande : La Société philanthropique UNION
Corgémont-Cortébert



Nous recherchons : un-e **serveur-se ou GEI**
Taux d'occupation : 60% - 80% entrée à convenir.

Votre profil:

- Vous êtes titulaire d'un CFC de serveuse ou de GEI.
- Vous avez de l'expérience dans le domaine du service.
- Vous avez de l'intérêt pour les personnes âgées et disposez de bonnes capacités relationnelles.

Pour ce poste, nous offrons:

- Des conditions sociales, un cadre de travail moderne et agréable.

Informations sur www.laroseaie.ch
Nous attendons votre dossier de candidature à l'adresse suivante:
LA ROSERAIE, EMS, direction, Les Fontenayes 19, 2610 Saint-Imier / contact@laroseaie.ch

Paroisse réformée Tramelan

SAMEDI 14 AVRIL
maison de paroisse réformée
Grand-rue 120

Petit déjeuner
de 8h30 à 11h

Action en faveur
d'Entraide & Mission, PPP
voir communiqué

Entretien, restauration et peinture
Peinture extérieure, berceau de toiture, façade, volets. Lavage de façade, mur, ferblanterie, chemisage planche de rive en cuivre. Travaux réalisés sans échafaudage. Nous avons notre propre nacelle à disposition. Prix attractif !
Tél. 079 243 09 99



079 763 23 10

K^{te} du Jura - Péry
Prochain Jass - individuel
Dimanche 15 avril 2018
Avec repas: 32.- (12h)
Sans repas: 20.- (14h)

Paroisse réformée de Saint-Imier

Événement Hé! Sens! Ciel!
le 22 avril 2018

15h, concert de l'ensemble « *Musica senza Frontiere* », collégiale. Entrée libre.

16h30, cure, projection d'un film sur l'espace, et présentation de météorites par un membre de la société d'astronomie les Pleiades.

17h30, célébration à la collégiale, et atelier brico pour les enfants à la petite cure.

18h15, apéritif à la collégiale.

18h45, repas à la cure, sur inscription au 032 941 37 58. Prix indicatif 10 fr.

A LOUER, SAINT-IMIER
Rue de la Clef 13 d, 4^e étage

Appart. de 4 pces
Entièrement rénové, deux grands balcons. Calme et lumineux, 100 m², 1290 fr. charges comprises. Garage 100 fr. Libre de suite.
Tél. 079 682 55 18

Journée porte ouverte
le 22 avril de 10h à 16h

Visite de notre nouveau poulailler pour 2000 ponduses Bio
Restauration chaude

Se recommande :
Famille Nicolas Oppliger
Les Chosés, 2608 Courtelary

Favorisez nos annonceurs

AIDE ET SOINS A DOMICILE
Service du Bas-Vallon

Comment nous joindre ?
Téléphone 032 358 53 53
Téléphone national 0842 80 40 20
Fax 032 358 18 66
secretariat@sasdbasvallon.ch
www.sasdbasvallon.ch

IMMEUBLE A VENDRE ?

Vous souhaitez vendre votre bien immobilier (maison familiale, PPE, locatif, terrain)



Contactez une agence proche de chez vous sans engagement
Hasler Immobilier P. et V. Tramelan
tél. 032 487 53 85
E-mail: haslerimmobilier@nto.ch
Internet: www.haslerimmobilier.ch

Did Services

Aide à la personne
Compagnie • Courses
Promenades
Déplacements

«Did Services c'est Did'éal!»
Contactez-moi pour toute demande! Base: 24.-/heure

Chemin du Millieu 4 | 2606 Corgémont
did-services@outlook.fr | Tél. 079 341 08 02

Chariot Corsaire XL

À VENDRE

Remorque de qualité pour le transport de 2 enfants, espace de rangement, transformable en poussette, entièrement pliable. Accessoire neuf: siège pour enfant de 6 à 18 mois. 2 accroches pour vélo, pneus neufs. Occasion en très bon état.
Prix 490 fr. à discuter. **078 763 32 55**



Funiculaire Saint-Imier - Mont-Soleil



Du 16 au 20 avril 2018 aura lieu la révision technique du funiculaire. Durant cette période, les courses seront effectuées par un bus suivant un horaire réduit et modifié

Départs de Saint-Imier

6.35	7.35	8.05	9.05
10.05	11.05	11.55	13.20
13.45	14.05	14.35	15.10
15.35	16.05	16.35	17.05
17.35	18.05	18.30	19.30
20.45	D 23.40		

Départs de Mont-Soleil

6.25	7.05	7.55	8.55
9.55	10.55	11.25	13.05
13.30	13.55	14.25	14.55
15.25	15.55	16.30	16.55
17.25	17.55	18.25	18.55
19.40	D 23.30		

D seulement vendredi

Funiculaire Saint-Imier - Mont-Soleil SA - Rue des Roches 31, CH-2610 Saint-Imier
032 941 25 53 - info@funisolaire.ch - www.funisolaire.ch

JOST GARAGE GmbH
Bielstrasse 12
2542 Pieterlen
www.garagejost.ch

Tél. 032 377 17 37
Die kompakte Nr. 1
SUZUKI Way of Life!

Grande liquidation de printemps, différents modèles... ne manquez pas cette occasion!

	BRUT	NET	%
Suzuki Celerio Top Automat	15'780	14'400	9%
Suzuki Ignis Compact Top Sergio Cellano 4x4	22'980	20'900	10%
Suzuki Ignis Compact Top Hybrid 4x4	23'980	21'900	9%
Suzuki Ignis Compact Top Hybrid	21'480	18'600	14%
Suzuki Ignis Compact Top Automat	21'980	19'900	10%
Suzuki Swift Sergio Cellano Top Automat	23'480	20'900	11%
Suzuki Swift Compact + 4x4	21'380	18'400	14%
Suzuki Swift Sergio Cellano Top 4x4 Hybrid	24'680	22'400	10%
Suzuki SX4 S-Cross Compact + Automat 4x4	29'180	26'900	8%
Suzuki SX4 S-Cross Sergio Cellano Top Automat 4x4	34'990	31'400	11%
Suzuki SX4 S-Cross Sergio Cellano Top 4x4	32'980	29'600	11%
Suzuki Vitara Sergio Cellano Top 4x4 Automat	33'780	28'900	15%

Les prix nets incluent:

- >>> Couleur métallisée, vignette, peus d'hiver, pneus d'été et un remplissage du réservoir d'essence.
- >>> Tous les modèles Sergio Cellano ont une garantie d'usine pour 5 ans
- >>> Différents coloris disponibles sur les modèles de stock
- >>> Promotions supérieures sur les voitures de démonstration

Voyez tous les modèles sur www.garagejost.ch

COMMUNE DE PÉRY-LA HEUTTE

Crottes de chiens

Nous rappelons aux propriétaires de chiens que leur animal doit être tenu en laisse dans le village, que toutes les crottes doivent obligatoirement être ramassées pour que nos rues restent propres, et que les pâturages ne soient pas dangereux pour le bétail qui y broute en période de gestation; les vaches peuvent en effet avorter en avalant des excréments canins. | *cm*

Rue fermée à Péry

Suite à la rénovation du toit du hangar à bois de la Bourgeoisie de Péry, nous informons les citoyens que la rue du Châtillon sera fermée temporairement du 16 au 27 avril.

Nous prions d'ores et déjà les citoyens d'en prendre note et les remercions de leur compréhension. | *cm*

Elagage

Arbres, haies, buissons et autres plantations à élaguer le long des routes publiques (de l'Etat, des communes et des privés): les propriétaires riverains de routes et chemins publics et privés sont priés de procéder à l'élagage des arbres et autres plantations jusqu'au 31 mai 2018 et si nécessaire, à le répéter au cours de l'année. Nous prions donc les personnes concernées d'effectuer les travaux en question. Vous pouvez également profiter de la tournée spéciale branches et vous inscrire directement chez Celtor à Tavannes pour le ramassage. Une tournée d'inspection aura lieu par l'autorité compétente de la police des routes et les travaux non effectués seront ordonnés, aux frais des propriétaires.

Prière de se référer aux directives de la Direction des travaux publics affichés dans la lanterne publique. Nous remercions tous les propriétaires de leur précieuse collaboration. | *cm*

Compost

Du compost (qui est un engrais et non un terreau, rappelons-le) est à disposition des citoyens de Péry-La Heutte. Les intéressés le trouveront dans une benne déposée sur la place des BKW Energie SA pour Péry, respectivement dans un contenant sis à côté du collège, pour ce qui concerne La Heutte. | *cm*

Passage à niveau fermé à La Heutte

Nous informons les citoyens que les CFF vont réaliser des travaux d'entretien de la voie à La Heutte durant la nuit du 26 au 27 avril 2018, ce qui engendrera quelques nuisances.

Le passage à niveau de la Gare sera fermé de 20h à minuit avec une possibilité d'ouverture pour les services d'urgence.

Nous nous remercions de votre compréhension. | *cm*

PÉRY

Chants et comédie au programme demain soir



Le printemps est de retour. Le Chœur mixte de Péry-Sonceboz en profite pour vous convier à sa soirée annuelle, demain samedi. Chanteurs et chanteuses vous présenteront leur nouveau répertoire. Les 10 chansons qui vous seront proposées, se baladeront au travers des rythmes de bossa nova ou de java. Elles résonneront dans des boîtes à musique puis passeront par l'Oural et les Balkans et se laisseront bercer par une musique africaine. *L'hymne à l'amour*, d'Edith Piaf, sera mis à l'honneur en ce début de printemps. En fin de programme, le chœur

aura la joie d'interpréter le chant d'ensemble de la 40^e Fête jurassienne de chant, composé par son directeur Jean-Daniel Lécureux, sur des paroles écrites par son fils Pascal.

Désopilant!

Un entracte de 30 minutes vous laissera le temps de vous restaurer, de vous désaltérer et de tenter votre chance à la tombola. Le temps également, pour la troupe de théâtre Temps libre, de se préparer pour vous offrir *Sexy Flag*, une comédie en 2 actes de Christian Rossignol, mise en

scène par Marie-Bernard Clémin. Une pièce désopilante ou s'enchaînent des situations burlesques, des quiproquos et des coups de théâtre amusants, drôles et sans jamais tomber dans la vulgarité. On rira à gorge déployée.

C'est avec plaisir et amitié que le Chœur mixte de Péry-Sonceboz vous accueillera pour cette soirée récréative qu'il vous souhaite très agréable. | *mel*

Samedi 14 avril
Péry, Centre Communal
Portes à 19h30, concert 20h15
Entrée 10 fr., enfants gratuits

COMMUNE DE ROMONT

Elagage et clôtures le long des routes



Les autorités communales invitent les propriétaires riverains des routes et chemins publics et privés à procéder à l'élagage des arbres et autres plantations, conformément aux prescriptions légales, jusqu'au 31 mai 2018 et si nécessaire, à le répéter au cours de l'année.

Pour rappel dans les endroits où la visibilité est restreinte, les clôtures ne doivent pas dépasser la chaussée de plus de 60 cm. Les haies, buissons, cultures agricoles et arbres qui ne sont pas à haute tige doivent respecter les prescriptions en matière de

clôture, selon lesquelles leur hauteur ne peut pas dépasser 1,20 m, ni leur distance au bord de la chaussée, être inférieure à 50 cm. Si la végétation présente une hauteur plus grande, il est nécessaire de la tailler jusqu'à la hauteur réglementaire. Cette disposition s'applique évidemment aussi à la végétation préexistante.

Les directives peuvent être consultées au bureau municipal. Par inobservation des dispositions légales, les organes de la police de construction des routes se verraient obligés d'exécuter ces travaux aux frais des propriétaires. | *cm*

Mise à ban des champs

Les champs et terrains sont mis à ban. Il est interdit d'y pénétrer à pied, à cheval ou au moyen de véhicules, d'y lâcher des animaux tels que chiens et volailles. Nous remercions d'avance la population pour son respect envers la propriété d'autrui. | *cm*

Subvention de la gym Dames

Comme pour le groupe de gym âge d'Or de Plagne, le Conseil municipal a également décidé de soutenir financièrement le groupe de gym Dames de Plagne par le versement d'une contribution de 100 francs. Avec ce geste, l'exécutif de Romont espère aider cette société à poursuivre ses objectifs. A savoir que les citoyens de Romont puissent adhérer à ces sociétés locales.

Compost à disposition

Nous rappelons qu'il reste du compost près du hangar des pompes. Celui-ci est à disposition de la population. | *cm*

ORVIN

Que mes volontés soient faites...

Une conférence publique sur les directives anticipées notamment

Nul n'est à l'abri d'une maladie ou d'un accident entraînant une incapacité de discernement. Auquel cas, qui s'occupera de prendre les décisions médicales, de gérer les affaires administratives et de faire appliquer les volontés de la personne concernée?

Trois institutions

Sensibilisées à cette problématique, la Résidence Les Roches, la fondation Pro Senectute et la commission intercommunale 3^e âge du Bas-Vallon organisent conjointement une conférence publique sur le thème des directives anticipées et du mandat pour cause d'incapacité. Animée par Camille Ribeaud et Céline Omerovic, assistantes sociales à Pro Senectute Arc Jurassien, elle se donnera le mardi 24 avril prochain aux Roches à Orvin. L'entrée sera libre, mais les intéressés sont remerciés par avance de s'annoncer jusqu'au 20 avril (voir ci-dessous).

La conférence sera suivie du verre de l'amitié. Les confé-

rencières aborderont le thème des directives anticipées et celui du mandat pour cause d'incapacité. Elles fourniront les informations nécessaires qui permettront ensuite à chacun, s'il le souhaite, d'entreprendre les démarches pour rédiger ces documents. Quelques mots à ce sujet.

Directives anticipées

Les directives anticipées permettent de déterminer les soins médicaux que l'on souhaite recevoir si l'on n'est un jour plus en mesure de prendre soi-même des décisions à ce sujet. On peut ainsi désigner à l'avance les traitements que l'on accepte et ceux que l'on refuse et s'assurer que sa volonté soit respectée même si l'on n'est plus en mesure de s'exprimer ou si l'on est incapable de discernement suite à un accident ou à une maladie.

Mandat pour cause d'incapacité

Qui paiera les factures lorsqu'on ne sera plus en mesure de le faire? Qui s'occupera de

son animal de compagnie? Le mandat pour cause d'incapacité permet à tout un chacun de désigner la personne qui prendra les décisions à sa place, en cas de perte de capacité de discernement.

En cas d'événement grave, cette personne de confiance se chargera de toutes les questions touchant à l'assistance personnelle, aux droits et aux biens de celle ou celui qui lui aura confié un mandat pour cause d'incapacité.

Pour tous

Il n'est jamais ni trop tôt ni trop tard pour prévenir une situation grave. Cette conférence s'adresse donc à toute personne intéressée, qui peut être concernée non seulement par un accident ou une maladie, mais également par un mandat que pourrait lui confier un(e) proche.

Mardi 24 avril, 19h30
Résidence Les Roches, Orvin
Entrée libre mais s'annoncer jusqu'au 20 avril: 032 358 09 50
ou info@residence-les-roches.ch

VAUFFELIN

Récrés du jeudi: c'est la reprise!

Les fêtes de Pâques passées, les œufs ayant tous été retrouvés il est temps d'attaquer le programme du 2^e trimestre. Nous vous accueillons jeudi 19 avril de 14h à 16h dans l'ancienne école à Vauffelin. Des jeux de cartes et autres attendent les personnes intéressées. Bien évidemment que celles attirées plutôt par

un moment de bonne humeur dans une ambiance conviviale et bon enfant, autour d'une tasse de café ou de thé, seront les bienvenues! Les rencontres se poursuivront au rythme désormais familier à savoir le 1^{er} et le 3^e jeudis du mois de 14h à 16h. Durant ce 2^e trimestre nous vous proposerons deux récrés spéciales, soit

une conférence sur les papillons de notre région le 21 juin et un match au loto qui clôturera ce trimestre et annoncera la pause estivale le 5 juillet. De plus amples informations sur les récrés spéciales seront dévoilées dans la *Feuille d'Avis du District de Courtelary*, mais n'oubliez pas de jeter un coup d'œil dans la rubrique Agenda.

SYNDICAT D'ÉLEVAGE BOVIN ORVIN ET ENVIRONS

Résultats du concours

Le concours printanier du syndicat d'élevage bovin d'Orvin et environs s'est déroulé le 5 avril dernier au Stand de tir du Jorat, là même où se disputera la prochaine Fête de lutte du Jura bernois. Cette prime a débouché sur les résultats suivants:

Fauve 3333 88 Monnier Philippe.
Cat.2 – Simone, 4334 89,
Aufranc Didier. Formidable, 4343 89,
Monnier Philippe. Alice, 4334 89,
Grosjean Jean-Maurice. Jolie, 4334 89,
Grosjean Philippe. Bones, 4334 89,
Monnier Philippe.
Cat.3 – Jeny, 4334 92,
Monnier Philippe. Fuxia, 4334 92,
Monnier Philippe.
Cat. 4 – Rina, 4334 92, Aufranc Didier.

Cat.5 – Dinette, 5455 95, Grosjean Jean-Maurice. Raina, 5444 95,
Aufranc Didier. Lisi, 5444 95, Sâges-ser Otto. Wileda, 5434 93, Devaux Dominique.
Cat.6 – Black Girl, 5455 97, Monnier Philippe. Olga, 5445 96, Aufranc Didier.
Cat.7 – Milka, 5545 97, Grosjean Jean-Maurice. Denieta, 5444 95,
Grosjean Jean-Maurice.



Cat.1 – Jolie 4334 89 Aufranc Didier.

Vente de faillite encore 2 jours

90 à 95 % de rabais sur les textiles Kleidi et Niederberger 70 à 90 % sur tous les autres articles
Vendredi 13 avril de 9h à 18h30 / Samedi 8h à 18h rue Baptiste-Savoie 62, Saint-Imier

Restaurant de la Clef
 Chez Dani et Mimi
 Grand-Rue 57
 2608 COURTELARY
 Tél. 032 943 12 02
 Fax 032 943 11 35

Du 6 avril au 21 avril
Cuisses de grenouilles fraîches de la pisciculture Fivaz à Vallorbe
 Pensez à réserver!



LACK CHEMINÉES SA
 CHAUFFEZ VOTRE MAISON AU BOIS !
 Direction : Dimitri Lab
 2740 Moutier - Tél. 032 493 73 62 - www.lackcheminees.ch

Comment augmenter son confort en se chauffant au bois ?

Venez le découvrir le

Samedi 14 avril, de 10h à 17h, au stand de tir de Plagne

L'entreprise Lack Cheminées SA vous invite à une journée d'information et de démonstration sur l'efficacité des chauffages à bois modernes. (Cheminées ouvertes à rénover, poêles, cuisinières à bois, fours, etc.).

Pour toute autre information vous pouvez joindre Riquet Bays à Plagne, au numéro suivant: 079 476 40 19.

En vente à l'imprimerie
BAUX À LOYER

Commission 3e âge du Bas-Vallon



Balade printanière au fil de l'Aar

Lundi 23 avril 2018

Marche facile au bord de l'Aar, de Rubigen à Thalgut

Déplacement en voitures jusqu'à Rubigen
 Temps de marche env. 3h30

A emporter, pique-nique et boisson (pause à mi-parcours)

Bienvenue à chacun !

Lieux de rendez-vous :

Orvin, place du village, 9h45 - Péry, place de la gare, 9h45
 Vauffelin, place de parc de l'église, 9h45

Pour des renseignements supplémentaires, un service de transport jusqu'au lieu de rendez-vous ou en cas de temps incertain, veuillez contacter :
 Bernard Mérillat 032 751 42 27 ou Josée Medici 032 358 15 69

Au plaisir de vous rencontrer nombreux.

Un Grand Merci pour votre confiance à l'occasion des élections 2018

MICHEL TSCHAN

Avez-vous des questions, des remarques, des propositions ou encore des critiques constructives? N'hésitez pas à me contacter.




À LOUER À CORGÉMONT
Appart. de 3,5 pièces
 Cuisine agencée habitable,
 3 chambres.
 Libre dès le 1^{er} juin 2018.
 Loyer 750 fr. charges comprises.
 Tél. 032 489 14 31

À LOUER AUX REUSSILLES
Appartement 5 pièces
 2 salles d'eau, cuisine agencée,
 balcon, place de parc, garage
 Libre de suite.
 Loyer 1400 fr. charges comprises.
 Tél. 079 354 72 02

A LOUER À SONVILIER
 Rue Fritz Marchand 1
Appart. neuf de 2,5 pces
 Matériaux naturels
 Photos sous anibis.ch
 Loyer 920 fr. (+ place de parc 40 fr.)
 Tél. 032 941 16 92

Samedi 14 avril 2018
 Centre communal Péry
Soirée annuelle
Chœur mixte Péry-Sonceboz
 dir. J.-D. Lécureux
 En seconde partie :
SEXY FLAG
 par la troupe de théâtre
Temps libre
 Cantine – Tombola
 Caisse 19 h 30 Rideau 20 h 15
 Entrée : 10 fr.

ICI
 votre annonce serait lue
 2 colonnes x 70 mm
 = 130.- + TVA

14 avril 2018
9h00 à 16h00

FITNESS ENERGY
 ST-IMIER
 032 941 33 66

ENTRÉE LIBRE

PORTEES OUVERTES

9H15 ABDO-GAINAGE 30
 10H00 DANCE BY ENERGY
 11H00 BALANCE BY ENERGY
 12H00 STEP
 13H00 PUMPING
 14H00 HIIT 30
 14H45 BODYSCULPT

SUR INSCRIPTION
 11H00 CROSSTRAINING
 12H00 SPINNING

Délai annonces
MERCREDI 9H

Nous imprimons pour vous en noir et en couleurs

- cartes de visite • cartes de naissance, de mariage • faire-parts de deuil et cartes de remerciements • en-têtes de lettre, factures, devis, formulaires
- papillons, affiches • enveloppes, sachets • jeux de formules • brochures, livrets, blocs • calendriers

Nous réalisons aussi

- numérotations, perforations, découpes, rainages • boîtes pliantes en carton
- publipostage (mailing), etc.

Impression numérique

- Reproduction de tous documents noir/blanc et couleurs à partir d'originaux ou de fichiers informatiques (PDF), de la carte de visite au format A3+

imprimerie
bechtel sa

Bellevue 4 | 2608 Courtelary
 032 944 18 18
 info@bechtel-imprimerie.ch
 www.bechtel-imprimerie.ch

Feuille d'Avis du District de Courtelary

032 944 17 56
 fac@bechtel-imprimerie.ch

COMMUNE DE SONCEBOZ-SOMBEVAL

Exploitation autorisée

Les autorités ont été informées que l'auberge du Relais, sur la route de Pierre-Pertuis, vient de recevoir une autorisation d'exploitation émanant de la Préfecture du Jura bernois. | *cm*

Le Tour ici le 25 avril

Le Conseil municipal a été informé que le Tour de Romandie 2018 passera par la localité, en provenance de Bienne et en direction de Moutier, le 25 avril prochain durant la deuxième moitié de l'après-midi.

Les horaires de passage prévisibles seront annoncés dans la presse quotidienne et audiovisuelle. Des perturbations du trafic sont inévitables. | *cm*

L'école a besoin de vous !

Suite à une hausse des prix pour la mise en place d'un nouveau pavillon à l'école primaire, les autorités communales ont dû organiser une assemblée municipale extraordinaire ce lundi 16 avril à 20 heures à la halle de gymnastique. L'ordre du jour ne comprend que le PV de la dernière assemblée et le vote du nouveau budget. Le nombre d'élèves qui fréquentent l'école de notre village étant en constante augmentation, ce projet est absolument indispensable à son bon fonctionnement. La commission scolaire encourage donc les parents d'élèves et les citoyens de Sonceboz à se rendre nombreux à cette assemblée.

Merci à Clientis

La Caisse d'épargne Clientis CEC a accordé tout récemment son don habituel aux communes, celle de Sonceboz-Sombeval se voyant attribuer un montant de 13 944 francs exactement, à faire valoir sur ses charges en matière de prévoyance sociale.

Le Conseil municipal adresse ses chaleureux remerciements à la banque. | *cm*

Pour la Fête des trois sapins

Le Conseil municipal a décidé d'allouer une somme de 3000 francs à la traditionnelle Fête des trois sapins, qui se déroulera du 27 au 29 avril prochains. Rappelons que cette manifestation populaire a lieu tous les deux ans. | *cm*

Les fortins bientôt tous sous convention

Le Conseil municipal va signer tout prochainement une convention d'utilisation des fortins, avec la Société militaire historique de Bienne-Seeland. Cette dernière s'occupera de l'entretien de ces installations; on en compte une dizaine sur le territoire communal. Une fois restaurés, certains de ces fortins seront ouverts à la visite,

sur le principe en vigueur à Frinwillier.

On rappellera d'une part que la Commune municipale est propriétaire des fortins qui se trouvent sur son territoire, d'autre part que celui de la Vignerole (photo), dit «fortin du bas», fait déjà l'objet d'une convention avec la société susmentionnée. | *cm*



Sans plaque? Hâtez-vous!

Les autorités municipales rappellent à la population qu'il est formellement interdit de stationner des véhicules hors d'usage et donc dépourvus de plaque d'immatriculation, sur les places privées aussi bien que sur la voie publique.

L'agent municipal effectuera tout prochainement une tournée du village, en compagnie de la Police cantonale bernoise, pour recenser ces engins et signaler leurs propriétaires. Le Conseil municipal recommande donc à tous les intéressés de débarrasser au plus vite ces véhicules hors d'usage et donc non-immatriculés. | *cm*

Une assemblée extraordinaire pour l'agrandissement du collège

Un crédit supplémentaire et un crédit d'engagement soumis lundi aux ayants droit



C'est dans le prolongement des pavillons existants que devrait être rapidement élevé un nouveau module.

Lundi soir, le Législatif local se prononcera sur un crédit supplémentaire nécessaire à l'agrandissement, indispensable et même urgent, du collège primaire.

Plus cher pour un seul étage...

L'Assemblée municipale avait approuvé unanimement, en décembre dernier, un crédit de 150 000 francs destiné à la construction d'un nouveau pavillon scolaire à l'Est des deux existants. Chantal Vacher, conseillère municipale en charge des écoles, avait expliqué l'indispensabilité de ce nouveau module, en réponse à l'augmentation constante des effectifs scolaires, laquelle suit évidemment l'accroissement démographique de la localité.

A l'époque, le Conseil municipal avait opté et donc proposé un module d'un seul étage, tandis que les deux premiers comportent deux étages.

Or il s'avère que la construction d'un seul étage, aujourd'hui, coûte clairement davantage que la moitié d'un module à deux étages. «Les appels d'offre ont en effet démontré que l'isolation du toit, pour un module à étage unique, accroît sensiblement la facture, de 25 000 francs exactement», précise Chantal Vacher. Une somme, précise-t-elle encore, dont la commune

ne récupérera pas le moindre franc, si elle construit ultérieurement un deuxième étage sur ce module.

Les prix montent

Par ailleurs, le prix de l'acier ayant grimpé, les modules du même type sont aujourd'hui plus chers et tout laisse penser que cette évolution pourrait continuer.

Aussi le Conseil municipal a-t-il mené une réflexion approfondie sur le sujet, comparant les avantages d'une construction simple à celle d'un module double.

Pour un module tel que présenté en assemblée de décembre, il faudra rajouter 25 000 francs au crédit voté, et donc payer un total de 175 000 francs; pour un module à deux étages, la facture se monterait à 280 000 francs au total.

Or primo cet été déjà une nouvelle classe s'ouvrira, pour laquelle il faut une salle supplémentaire pour les 11 prochaines années; secundo, sachant que de nouveaux appartements seront réalisés à moyen terme dans la localité, il apparaît quasiment inéluctable que l'effectif scolaire croîtra encore. Dans ce cas et pour répondre aux normes de la Direction de l'instruction publique, il s'agira d'ouvrir encore une nouvelle classe, ou pour le moins de consentir à

de nouvelles sections de classe et donc de mettre à disposition de nouveaux locaux.

Anticiper (un brin) plutôt que de réagir

Aussi le Conseil municipal préconise-t-il d'anticiper plutôt que de devoir réagir dans l'urgence, et donc de construire un module à deux étages, en conservant la salle supérieure pour un usage ultérieur.

Le choix est cependant donné à l'électorat de construire un module simple, en approuvant un indispensable crédit supplémentaire de 25 000 francs, ou de construire un module de deux étages, en approuvant également un crédit d'engagement de 105 000 francs pour le deuxième niveau.

Pas de convocation!

Rappelons que pour les assemblées municipales, qu'elles soient ordinaires ou extraordinaires, les citoyennes et citoyens ne reçoivent plus de convocation. Cette publication, ainsi que celle qui a paru en temps voulu dans la *Feuille Officielle*, font office de convocation à toutes les personnes jouissant du droit de vote en matière communale. | *cm*

Assemblée municipale extraordinaire, lundi 16 avril 20h
Halle de gymnastique

Appel aux photographes d'ici

Le nouveau site internet de la commune est en cours de construction, par une entreprise spécialisée du vallois. Nettement plus moderne, il sera évidemment illustré de belle manière. Or si elle est évidemment très riche en vues anciennes – merci René Rimaz! –, sa galerie photographique accueillerait volontiers des illustrations actuelles de la localité, lesquelles font encore défaut.

Aussi le Conseil municipal invite-t-il chaleureusement la population à étayer ce site en lui offrant ses meilleures prises de vue. En bonne définition et de bonne qualité, les photographies de toutes sortes, paysages du village entier ou originalités architecturales ou naturelles croquées artistiquement, peuvent être adressées, durant le mois à venir, à l'adresse secretariat@sonceboz.ch; elles seront ensuite soumises aux autorités, qui en feront le tri. La carte de visite du village a tout à gagner de belles images! | *cm*



A la poubelle, les déchets!

Les déchets de toutes natures doivent à la poubelle, et non sur la voie publique. Les autorités en appellent à la collaboration de la population, en remerciant par avance toutes les personnes qui éviteront de jeter des débris sur les routes, les trottoirs, les talus et autres zones vertes. Elles rappellent au demeurant que la loi cantonale interdit formellement le

littering; toute personne surprise à abandonner un déchet, mégot de cigarette compris, est sujette à une amende.

Rappelons également que les crottes de chien doivent être ramassées, aussi bien dans les alentours de la localité et à la forêt, que dans les rues du village. Elles doivent être éliminées par les poubelles ad hoc ou les déchets ménagers. | *cm*



Réclame



Compte privé25
«De formidables atouts»

Cadeau attractif à l'ouverture

Nous sommes à votre service!
Le programme complet pour tous jusqu'à 25 ans.

www.cec.clientis.ch

Clientis
Caisse d'Épargne Courtelary

URGENCES

PHARMACIES DE GARDE

AMAVITA SAINT-IMIER

Sa 14 avril: 13h30-16h, 19h-19h30
Di 15 avril: 11h-12h, 19h-19h30
032 941 21 94

AMAVITA TRAMELAN

24 h sur 24: du vendredi 13 avril à 18h30 au vendredi 20 avril à 18h30
058 878 23 50

AMBULANCE ET URGENCES

144

MÉDECINS DE GARDE

ORVIN, SAUGE ET ROMONT

24 heures sur 24 0900 900 024

DE RENAN À PÉRY-LA HEUTTE

24 heures sur 24 032 941 37 37

TRAMELAN

En semaine: 18h-8h
Samedi, dimanche, jeudi et jours fériés: 24 heures sur 24
0900 93 55 55

PERMANENCES DES SERVICES FUNÈRES

VALLON DE SAINT-IMIER

0800 225 500, Par8: 0848 778 888

SERVICE D'URGENCE DENTISTES

032 466 34 34

SOINS À DOMICILE

SAMAIDD

VALLON DE SAINT-IMIER, aide et maintien à domicile, soins en diabétologie

079 439 28 95
www.samaidd.com

SASDOVAL

SAINT-IMIER, rue de Jonchères 60
032 941 31 33
sasdoval@bluewin.ch
www.sasdoval.ch

SERVICE DU BAS-VALLON

032 358 53 53
tél. national 0842 80 40 20
secretariat@sasdbasvallon.ch
www.sasdbasvallon.ch

GARAGE DE SERVICE

032 489 28 28, 0800 140 140

LOISIRS

ACTION JEUNESSE RÉGIONALE

TRAMELAN rue du Pont 20

Judi: 16h-18h
Vendredi: 17h-21h

CENTRES ANIMATION JEUNESSE

CORGÉMONT

Heures d'ouverture sur www.c-a-j.ch

PÉRY-LA HEUTTE

Mercredi: 13h-18h
Judi: 13h30-18h
Vendredi: 13h-20h, 14h-20h
www.cajpery.wix.com

CENTRES DE RECHERCHES, DOCUMENTATION ET ARCHIVES

CEJARE

SAINT-IMIER, rue du Midi 6
Sur rendez-vous, en principe:
lundi et mercredi: 9h-17h
032 941 55 45, cejare@cejare.ch
www.cejare.ch

MÉMOIRES D'ICI

SAINT-IMIER, rue du Midi 6
Lundi et jeudi: 14h-18h
032 941 55 55, contact@m-ici.ch
www.m-ici.ch

ESPACE JEUNESSE ERGUËL

SAINT-IMIER Baptiste-Savoie 21

Mardi et jeudi: 15h 15-18h30
Mercredi: 14h-18h30
Vendredi: 15h 15-21h

BIBLIOBUS UPJ

www.bibliobus.ch

CORGÉMONT gare

Mardi 8 mai: 15h 15-17h

LA FERRIÈRE commune

Samedi 14 avril: 9h45-11h45

FRINVILLIER

Mardi 24 avril: 16h30-17h 15

ORVIN centre du village

Mardi 24 avril: 17h45-19h30
En cas de route fermée ou de travaux, le bibliobus peut s'arrêter à la rue des Longchamps, derrière le Temple.

PLAGNE ancienne école primaire

Vendredi 27 avril: 17h30-19h15

ROMONT entrée du village

Vendredi 27 avril: 16h-17h

SONCEBOZ commune

Lundi 30 avril: 16h30-19h30

VAUFFELIN entrée du village

Vendredi 27 avril: 14h30-15h30

BIBLIOTHÈQUES

CORMORET collège

Mardi: 17h-18h30
Fermée jusqu'au 17 avril

CORTÉBERT école, rez-de-chaussée

Mercredi: 13h30-14h, 19h30-20h

COURTELARY collège

Lundi: 15h-17h30
Mardi: 17h-19h
Judi: 15h-16h30
Vendredi: 9h30-10h30
Fermée jusqu'au 16 avril

BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALE SAINT-IMIER

rue du Marché 6

Mercredi: 14h-18h
Judi et vendredi: 9h-11h, 14h-18h
1^{er} samedi du mois: 10h-11h30

Située dans le bâtiment du Relais culturel d'Erguël, la Bibliothèque régionale vous accueille sur trois étages.

032 941 51 41
bibliotheque@saint-imier.ch
www.saint-imier.ch/bibliotheque
Catalogue en ligne : nouveautés

SONVILIER collège

Lundi: 17h30-19h30
Mercredi: 16h-18h

PÉRY-LA HEUTTE collège

Mardi: 15h 15-17h 15
Judi: 17h-19h
Fermée jusqu'au 16 avril

VILLERET rue principale 20

Mardi: 9h-10h, 15h-18h
Judi: 18h 15-19h 15

CHOCOLATERIE CAMILLE BLOCH

COURTELARY Grand-Rue 21

LE PARCOURS DÉCOUVERTE
Ma-ve: 10h-18h (dernière entrée 17h)
Sa, di: 10h-17h (dernière entrée 16h)
Les lundis durant les périodes de vacances régionales: 10h-18h
Les jours fériés: 10h-17h

LE BISTROT ET LE SHOP

Mardi-vendredi: 8h-18h
Samedi et dimanche: 10h-17h
Les lundis durant les périodes de vacances régionales: 8h-18h
Les jours fériés: 10h-17h

Fermetures annuelles

25 et 26 décembre
1^{er} et 2 janvier

032 945 13 13
welcome@chezcamillebloch.swiss
chezcamillebloch.swiss

GYMNASTIQUE DES AÎNÉS

CORGÉMONT salle des sport

Gym Tonic: mercredi 14h-15h
Gym Fit: mercredi 8h30-9h20
Gym Seniors: mercredi 9h25-10h15

Si vous avez 55 ans et plus, dames et messieurs, les leçons sont ouvertes à tout le monde. Alors, l'expérience vous tente? N'hésitez pas, venez nous rejoindre à la salle des sports.

ORVIN halle

Lundi: 16h30

PÉRY-LA HEUTTE halle de Péry

Lundi: 14h 15
Leçons ouvertes à tout le monde.

LUDOTHÈQUE

SAINT-IMIER rue du Marché 6

Mercredi et vendredi: 15h-18h

Maria Concetta Houriet, responsable
032 941 51 41
www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/ludotheque

MÉDIATHÈQUE CIP

TRAMELAN

Lundi-vendredi: 13h-18h
Mercredi: 13h-20h

MUSÉES

JEANGUI ARCHIVES ANABAPTISTES

chapelle
Sur réservation.
079 797 33 53
e.rm.geiser@bluewin.ch

LONGINES SAINT-IMIER

Lundi-vendredi: 9h-12h, 14h-17h
Réservation recommandée.

MAISON DES SARRASINS

ORVIN, au cœur du village
Ouvert sur demande, entrée libre.
032 358 18 35, 032 358 17 27
erwinlehot@bluewin.ch

MUSÉE D'HISTOIRE ET HISTOIRE NATURELLE

SONVILIER, collège
Entrée libre sur rendez-vous.
032 941 11 20
adm.sonvilier@bluewin.ch

MUSÉE DE SAINT-IMIER

Fermé jusqu'en 2019 pour travaux de rénovation et d'agrandissement.
032 941 14 54
musee@saint-imier.ch
www.musee-de-saint-imier.ch

BASSIN DE NATATION

SAINT-IMIER Beau Site 1

Lu: 18h-19h **140 cm**, 19h-21h **190 cm**
Mardi: 18h-20h **190 cm**
Mercredi: 16h30-17h30 **120 cm**, 17h30-19h15 **140 cm**
Je: 18h-20h **190 cm**, 20h-21h **140 cm**
Vendredi: 18h-21h **190 cm**
Samedi: 9h-11h **140 cm**

Fermeture

Pâques, Ascension, Pentecôte, Jeune fédéral, Noël, Nouvel-An.

Dès 19h (18h30 le mercredi), les enfants, même accompagnés, ne sont plus admis.

Grosjean Pauline, 032 942 44 31
www.saint-imier.ch/index.php/fr/decouvrir/sports-et-loisirs/bassin-de-natation

SKI CLUB COURTELARY

Ce week-end, gardiennage assuré par Olivier et Gaby Béguélin. Bienvenue aux promeneurs désireux de se désaltérer.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE le 1^{er} juin

Pour « réserver » le chalet durant les week-ends où il n'y a pas de gardiennage, s'adresser à Daniel Isler au 078 713 77 08.

COMMUNES

AGENCE AVS

DU BAS-VALLON À PÉRY-LA HEUTTE

Lundi: 8h30-12h, 14h-18h
Mardi-jeudi: 8h30-12h
032 485 01 53
mc.aeberhard@pery-laheutte.ch

ADMINISTRATIONS

CORGÉMONT

Lundi: 8h30-11h30, 17h-18h
Ma-je: 8h30-11h30, 16h-17h
Vendredi: 8h30-11h30
Grand-Rue 15
2606 Corgémont
032 488 10 20
admin@corgemont.ch
www.corgemont.ch

CORMORET

Lundi: 15h-18h
Mardi: 9h30-11h45
Me: 9h30-11h45, 14h30-16h30
Judi: 9h30-12h
Vieille-Route 1, 2612 Cormoret
Administration: 032 944 15 13
Mairie: 032 940 20 71
Voyer: 079 381 68 60
contact@cormoret.ch
www.cormoret.ch

CORTÉBERT

Lundi: 10h-12h
Mardi: 10h-12h
Judi: 10h-12h, 16h-18h
Rue du Collège 3
2607 Cortébert
032 489 10 67, fax: 032 489 19 27
admin@cortebert.ch
www.cortebert.ch

COURTELARY

Lundi-mercredi, vendredi: 8h-12h
Judi: 8h-12h, 16h-18h
Grand-Rue 58
2608 Courtelary
032 944 16 01
admin@courtelary.ch
www.courtelary.ch

LA FERRIÈRE

Lundi-vendredi: 10h-12h
Mardi et jeudi: 16h-17h30
Village 20
2333 La Ferrière
032 961 12 77
Secrétariat: info@laferriere.ch
Finances: commune@laferriere.ch
www.laferriere.ch

MONT-TRAMELAN

Lundi: 16h-18h
Métairie des Princes 13
2723 Mont-Tramelan
032 487 62 53
info@mont-tramelan.ch

ORVIN

Lundi: 16h-18h (jusqu'à 19h lors de la permanence du maire)
Mercredi: 10h30-12h
Judi: 16h-18h
La Charrière 6, Case postale 41
2534 Orvin
032 358 01 80, fax: 032 358 01 81
administration@orvin.ch
www.orvin.ch

PÉRY-LA HEUTTE

Lundi: 8h30-12h, 14h-18h
Mardi-jeudi: 8h30-12h
Grand-Rue 54
2603 Péry
032 485 01 50
commune@pery-laheutte.ch
www.pery-laheutte.ch

RENAN

Lundi: 8h-12h, 13h30-18h30
Mardi-vendredi: 8h-12h
Rue du Collège 5
2616 Renan
032 962 65 00, fax: 032 962 65 05
info@renan.ch, admin@renan.ch
www.renan.ch

ROMONT

Mardi: 16h-18h
Judi: 10h-12h
Route Principale 1
2538 Romont
032 377 17 07
info@romont-jb.ch
www.romont-jb.ch

SAINT-IMIER

Lu-me: 8h-11h45, 14h-17h
Judi: 14h-18h
vendredi: 8h-11h45, 14h-16h
Rue Agassiz 4
Case postale 301
2610 Saint-Imier
032 942 44 24, fax: 032 942 44 90
info@saint-imier.ch
www.saint-imier.ch

SAUGE

Lundi: 9h30-11h30
Mardi et jeudi: 15h30-17h30
Haut du Village 8
2536 Plagne
032 358 20 25, fax: 032 358 20 26
info@sauge-jb.ch
www.sauge-jb.ch

SONCEBOZ

Lundi: 8h-12h, 16h-18h
Ma, me et je: 8h-12h, 16h-17h30
Vendredi: 8h-12h
Rue des Prés 5
Case postale 47
2605 Sonceboz-Sombeval
032 488 33 00, fax: 032 488 33 01
secretariat@sonceboz.ch
www.sonceboz.ch

SONVILIER

HEURES D'OUVERTURE DU GUICHET
Lundi, mercredi, vendredi: 8h-12h
Judi: 8h-12h, 13h30-17h30

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE

Lundi: 8h-12h, 13h30-16h
Judi: 8h-12h, 13h30-17h30
Mardi, mercredi et vendredi: 8h-12h

Place du Collège 1
2615 Sonvilier
032 941 11 20, fax: 032 941 19 73
administration@sonvilier.ch
www.sonvilier.ch

– Crèche « Les Razmokets »: 032 940 14 86
– Ecole de Sonvilier: 032 941 16 66
– Ecole de Mont-Soleil « Aux Pruats »: 032 961 15 49

TRAMELAN

Lu-ma: 9h-11h45, 14h-16h45
Mercredi: 14h-16h45
Judi: 9h-11h45, 14h-18h
Vendredi: 9h-11h45, 14h-16h
Hôtel de Ville
2720 Tramelan
032 486 99 99, fax: 032 486 99 80
www.tramelan.ch

VILLERET

Lundi-vendredi: 9h-12h
Rue Principale 24
2613 Villeret
032 941 23 31
admin@villeret.ch
www.villeret.ch

Les chanteurs du Bas-Vallon se produiront à Corgémont

C'est au Männerchor Eintracht de Corgémont qu'il incombe cette année d'organiser le festival des chanteurs du Bas-Vallon et de Bienne, lequel offrira au public régional, dans une semaine, une excellente occasion de passer une soirée agréable, au bonheur de voix harmonieuses et enthousiastes.



Au programme

Après la réception des sociétés, avec un verre de l'amitié offert à 17h30 par la Municipalité, les chœurs se mettront en voix dans deux salles différentes, qui pourront également répéter les chœurs d'ensemble.

A 20h s'ouvrira officiellement le festival, durant une petite cérémonie qui verra s'exprimer le président du Männerchor local Jean-Pierre Kocher, le maire Etienne Klopfenstein et le président de l'Union des chanteurs jurassiens Cédric Meier.

Suivra immédiatement ensuite le moment le plus attendu, les productions des six sociétés participantes qui se soumettront à l'appréciation du jury, à savoir Jean-Pierre Chollet, de Prez-vers-Noréaz dans la Sarine. Nathalie Kocher se chargera pour sa part de présenter les chants.

En allemand comme en français

Le Männerchor Eintracht de Corgémont ouvrira les feux, sous la direction de Marie-Louise Hoyer évidemment. Il

interprétera d'abord *Hie bini deheim* (texte et musique de George Schwab), puis *Liebesgüehel* (texte et musique Ueli Zahn), ce dernier soumis au jury.

Sous la baguette de Jean-Daniel Lécureux, le Chœur mixte de Péry-Sonceboz interprétera d'abord *La java du magicien* (Hervé Galeuchet/Francis Volery), avant de soumettre au jury *La chanson de Dolly Pentraeth*, un poème de Pierre-Jakez Hélias mis en musique par Etienne Daniel.

Cap sur les sixties...

La Chorale Ouvrière de Tramelan, dirigée par Toni Ascione, fera revivre un tube des années 60, *Retiens la nuit* (des paroles de Charles Aznavour sur une musique de Georges Garvarentz), dans un arrangement de son directeur. Elle soumettra ensuite au jury *Signore delle cime*, de Bepi De Marzi.

La Clé des Chants, un deuxième ensemble dirigé par Jean-Daniel Lécureux, a choisi d'abord une très ancienne chanson, *El Grillo* (Josquin

Desprez), avant de soumettre au jury *L'hiver vient aux fenêtres* (Jean-Dominique Humbert/André Ducret).

De la Volga à Joe Dassin

Sous la baguette de Jean-Claude Guermann, La Chorale de Bienne entonnera *Dans le soir bleu* (Victor Erard/Paul Montavon), puis le *Chant des bateliers de la Volga*, un fameux air populaire russe dans l'arrangement de François Gobet.

Le Chœur mixte l'Arzillièrre Lamboing, que dirige Jacques Chételat, a opté pour un air contemporain, *La maladie d'amour* qu'a popularisé Michel Sardou il y a quelques décennies, avant de soumettre au jury *La bande à Bonnot* (Joe Dassin/Rivat-Thomas), dans un arrangement de son directeur.

Une pause suivra, qui permettra de profiter de la cantine et notamment de son riche buffet de desserts, avant que le jury n'exprime ses impressions.

La partie musicale sera clôturée par des chants d'ensemble, *La Gilberte de Courgenay* pour les chœurs masculins que dirigera Marie-Louise Hoyer, respectivement *L'hymne à l'amour* pour les chœurs mixtes placés sous la baguette de Jacques Chételat.

Samedi 21 avril
Salle de spectacles Corgémont
Concert dès 20h
Restauration chaude dès 19h30

Baromètre industriel de l'Arc jurassien : résilience et défis futurs

Le baromètre industriel de la Chambre d'économie publique du Jura bernois (CEP), sonde régulièrement un panel d'entreprises représentatives de l'industrie de l'Arc jurassien, et synthétise les anticipations conjoncturelles du secteur secondaire de la région.

Les grands d'abord

Les résultats issus du sondage effectué pour le deuxième trimestre 2018 permettent de préciser les modalités de la reprise économique touchant le système industriel de la région. Si l'amélioration des entrées de commande se poursuit pour les entreprises, indépendamment de leur taille, l'augmentation du volume d'affaires est plus marquée dans les grandes entités (plus de 50 employés) que dans les petites (moins de 50 employés).

La sortie de la phase d'hypothermie de près de deux ans ayant affecté l'économie régionale passe donc d'abord par les grandes entreprises avant de se propager progressivement aux autres.

L'interdépendance du système de production interentreprises de la région, une des plus industrielles de Suisse, trouve une illustration probante dans ce schéma. Ce décalage selon la taille des entreprises se confirme dans les attentes en matière de performances financières.

Sous-estimée...

Dans cet enchaînement lié à une amélioration conjoncturelle, les capacités d'investissement affichent une première amélioration perceptible, mais restent évaluées très négativement pour les petites entreprises, plus de deux ans après l'ouverture d'une phase difficile.

Cette particularité préoccupante, sous-estimée par le monde politique, témoigne de la permanence d'effets délétères en dépit d'une reprise généralisée des affaires. La compéti-

tivité du tissu industriel, pénalisée dans ses investissements technologiques et son innovation, est toujours menacée et promet des conséquences dans les années à venir.

Défis futurs : le digital pour dénominateur commun

Dans ce contexte positif, les entreprises régionales ont été interrogées sur leurs principaux défis pour les douze prochains mois; leurs réponses laissent entrevoir la mise à jour de différentes problématiques distinctes pour lesquelles le champ du possible digital serait susceptible de constituer, à l'avenir, une forme de réponse.

La reprise et la relative soudaineté de l'augmentation générale des besoins, notamment horlogers, souligne la nécessité uniformément partagée par le secteur secondaire d'engager immédiatement des spécialistes, tous niveaux de formation et tous domaines confondus.

Du personnel qualifié

Préoccupation permanente de l'industrie, cette recherche d'employés qualifiés est une constante des vingt dernières années qui complique sans conteste cette séquence positive. «Une légère adaptation de l'outil du chômage partiel permettant de minimiser ces effets d'à-coup et évitant la perte de compétences à laquelle se sont heurtées récemment les entreprises aurait largement atténué l'urgence de ce besoin. Elle s'impose donc comme une exigence pour prévenir la reproduction exacte de ce scénario connu et sans suspense dans le prochain cycle conjoncturellement bas» commente Patrick Linder.

Risques de surchauffe

Cette phase vertueuse s'annonçant pour l'économie régionale est également embarrassée par des risques de surchauffe du système

(principalement relatifs à un afflux soudain de commandes qui conduisent notamment à un allongement des délais en raison de la saturation des capacités de production). Phénomène caractéristique du système de production horloger, ce redémarrage engendre des complications qu'une gestion soutenue par les possibilités du digital pourrait, à terme, minimiser. La réactivité nécessaire pour répondre à une relance franche pourrait être améliorée par ce biais également.

De nouveaux modèles ?

La quête de l'amélioration de la productivité, constante du tissu industriel régional depuis 150 ans, confirme sa permanence comme préoccupation première des industriels. La digitalisation y joue actuellement un rôle moteur en laissant entrevoir de nouveaux régimes de productivité, un changement du paradigme communicationnel entre donneurs d'ordres et partenaires ainsi que l'émergence de nouveaux modèles d'affaires susceptibles d'influer durablement sur la structure industrielle.

Nécessaire investissement

Ces scénarii - encore hypothétiques bien que des signes soient perceptibles chez une multitude d'acteurs - passent par un investissement conséquent, une adaptation des technologies et une adéquation des compétences mises en œuvre. «Après un arrêt forcé de près de trois ans dans la mise à jour de l'outil de production et une retenue de l'effort fondamental de recherche et développement, nul ne doute qu'une des priorités immédiates des entreprises sera de reconstituer une réserve permettant de faire face à la prochaine période compliquée, surtout en l'absence de politiques favorables au soutien à l'innovation dans les PME», rappelle Patrick Linder, directeur de la CEP. | cep

COMMUNE DE CORGÉMONT

Estivage : annoncez-vous !



Les agriculteurs qui souhaitent mettre leur bétail sur les pâturages communaux, pour la belle saison, doivent s'annoncer au bureau municipal jusqu'au 30 avril prochain. L'annonce est obligatoire également pour les propriétaires de chevaux. Attention : les animaux non annoncés dans les délais ne seront pas admis sur ces pâturages. | cm

Circulation réduite au Jeanbrenin

Le Conseil municipal a attribué lundi soir les travaux de remplacement d'un bovi-stop, le long de la route de Chaumin, en direction du Jeanbrenin. La

deuxième installation de ce type, en montant depuis le village, a en effet subi une usure telle qu'elle doit être changée; cela se fera la semaine prochaine ou la suivante, mais en tous les cas avant le 5 mai.

Le chantier a été attribué à l'entreprise locale BSTRans; la facture se montera à quelque 10 000 francs pour le matériel et 10 400 francs pour les travaux d'installation, respectivement de démontage.

Durant ce chantier, la circulation devra être sérieusement réduite le long de la route du Jeanbrenin; dès que les dates exactes des travaux seront déterminées, la voirie municipale installera des panneaux de signalisation ad hoc, à Tra-

melan comme à Corgémont. Les usagers sont par avance remerciés de leur compréhension et du respect des mesures provisoires mises en place. | cm

Conseil hors cadre

Le Conseil municipal vivra samedi 21 avril prochain sa journée de réflexion hors cadre, prévue à Mont-Soleil. Il s'y rendra en funiculaire et s'y penchera en particulier sur les entretiens d'évaluation, la visibilité de la commune, ainsi que les bâtiments communaux. A un état des lieux, il ajoutera évidemment une réflexion approfondie quant aux mesures à prendre dans ces domaines. | cm

Soutien au SCC

Les autorités ont décidé d'offrir gracieusement la salle de spectacles, pour le premier Brunch de la fête des Mères que proposera le Ski-Club local, en remplacement de sa kermesse du Jeûne. Le Conseil municipal entend ainsi manifester son soutien à une société locale dynamique et à une manifestation populaire intéressante.

COMMUNE DE CORTÉBERT

Représentations

Blanca Leiser se rendra le 19 avril à la réunion du groupe de travail Bejune de Vadec au sujet des déchets et le 30 avril à l'assemblée générale de l'association des œuvres d'utilité publique du district à Tramelan. Manfred Bühler quant à lui participera à une séance du Conseil du syndicat des pompiers à Courtelary le 30 avril également et le 5 mai à l'ouverture de la Fête de la Tête de moine.

Nouvelle machine

Le Conseil municipal a voté un crédit additionnel au budget pour l'acquisition d'une machine à rucurer dont le prix est de quelques 6 000 francs. Cet équipement est indispensable pour l'entretien de la salle polyvalente et l'ancienne machine, qui datait du siècle dernier, a subi une avarie majeure qui la rendait impossible à réparer pour un prix raisonnable.

Commission des chemins

La commission des chemins s'est réunie le 3 avril dernier et a décidé de différents travaux de réfection sur les chemins agricoles autour du village. Les fortes pluies et la fonte des neiges à plusieurs reprises cet hiver ont provoqué des dégâts importants à certains endroits, notamment vers la porcherie au sud-est du village. De la groise sera mise en place aux endroits où c'est indispensable et certains tronçons seront nivelés



à l'aide d'une lame. Le Conseil municipal remercie d'ores et déjà la population de sa compréhension lors des travaux qui auront lieu prochainement et de faire preuve de prudence en cas de promenade à proximité des chantiers.

Préfecture

La nouvelle préfète Stéphanie Niederhauser, Magali Giglio Spampinato et Diego Eleuterio, vice-préfète et vice-préfète, ont rencontré le Conseil municipal lors de la séance du 10 avril dernier. M^{me} Niederhauser a souhaité rencontrer des com-

munes pour présenter son encadrement et les tâches ainsi que la manière de travailler de la Préfecture à l'avenir. L'échange a été fructueux et a permis de mettre en évidence la volonté des deux administrations de collaborer étroitement afin de servir la population au mieux, tout en étant attentif au rôle de chacun puisque la Préfecture constitue l'autorité de surveillance et de recours pour la commune. Le Conseil municipal remercie la Préfecture de son initiative et formule ses meilleurs vœux pour le travail de la nouvelle équipe en place depuis le 1^{er} janvier dernier.

CATHOLIQUES

CENTRE DE LA COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE DES VILLAGES PÉRY BIENNE, Cure Sainte-Marie

Plan des funérailles

Principe

Funérailles du mardi au samedi. La date et l'heure des funérailles ne peuvent être décidées qu'avec l'accord du célébrant.

Service des 13 et 14 avril

Yannick Salomon
Cure de La Neuveville,
032 751 14 39
Portable : 079 352 38 12
yannick.salomon@jurapastoral.ch

Service du 17 au 21 avril

Emmanuel Samusure
Cure Sainte-Marie, 032 329 56 01
Portable : 079 440 16 04
emmanuel.samusure@kathbielbienne.ch

Location de la salle: Sainte-Bernadette, 25 à 30 places, contacter : Sylvie Monnier, os.monnier@bluewin.ch.
Rencontre des aînés Péry-La Heutte: 18 avril, à 14h, visite à la Résidence les Roches Orvin, avec les aînés d'Orvin, chants et 4 heures, ouvert à tous les aînés.

Marie-Jeanne Jufer, 079 454 49 94

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE TRAMELAN

Messes: samedi 14 avril, messe dominicale à 17h30 à l'église, messe pour Edmond Grimaître; jeudi 19 avril, messe à 9h au Foyer.

Groupe bibliothèque: lundi 16 avril, rencontre à 19h30 au Foyer.

Communions à domicile sur demande.

Secrétariat: lundi 16 avril, fermé le matin, ouvert de 13h à 18h. Vendredi 20 avril, ouvert de 9h à 15h.

www.cathberne.ch/tramelan

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE VALLON DE SAINT-IMIER

Horaire liturgique: samedi 14 avril, 18h, Corgémont; dimanche 15 avril, 10h, Saint-Imier.

Jeunes: samedi 14 avril, 15h, Strasbourg, comédie musicale Jésus, de Nazareth à Jérusalem.

Préparation à la 1^{re} communion: mercredi 18 avril, 13h30, Saint-Imier.

RÉFORMÉES

LE CATÉ EN ERGUËL

Prochain rendez-vous de caté: mercredi 18 avril, 16h-19h, cure de Villeret, 7H du Bas-Vallon, «La crucifixion».

PAROISSE RÉFORMÉE CORGÉMONT ET CORTÉBERT

Culte: dimanche 15 avril à 10h, culte de retour de camp du catéchisme à Villeret. Venez découvrir ce que les enfants du jardin auront préparé!

Groupe des aînés: mardi 17 avril à 14h, rendez-vous à la salle de paroisse de Corgémont pour la projection du film «Tout s'accélère» suivi des quatre heures.

Absence du pasteur: David Giauque sera en vacances du 19 au 24 avril.

Prière œcuménique: chaque mercredi de 19h15 à 19h40 au temple de Corgémont.

032 489 17 08
www.eglise-protestante.ch/son

David Giauque, 079 823 75 84
david.giauque@montoz.ch

Services funèbres:
permanence au 0800 225 500

Conseil: Christine Brechbühler
079 565 93 66

Réservation salle de paroisse:
E. Hohermuth, 032 963 11 89,
4hohermuth@bluewin.ch

PAROISSE RÉFORMÉE COURTELARY ET CORMORET

Culte: dimanche 15 avril, 10h à l'église à Villeret, culte «retour de camp» avec la participation des enfants du cycle I.

Philippe Hauri, président, 079 271 99 10,
philippe.hauri@bluewin.ch

J.-P. Mérillat, pasteur, 032 944 11 63,
jphmerillat@bluewin.ch

A. Stieger, secrétariat, 032 944 11 07,
annelise.stieger@bluewin.ch

www.eglise-protestante.ch

PAROISSE RÉFORMÉE LA FERRIÈRE

Culte de retour de camp cycle I: dimanche 15 avril, 10h.

Serge Médebielle, pasteur
032 963 11 27 ou 079 414 03 60

Pierrette Wäfler, présidente
et service auto, 032 961 15 81

www.eglise-protestante.ch

PAROISSE DE RONDCHÂTEL PÉRY, case postale 163

Cultes: dimanche, 15 avril, 10h, à Orvin, sainte cène. Officiant: Daniel de Roche. Offrande en faveur de Terre Nouvelle.

Proposition d'intercession: dans la semaine à venir, nous sommes invités à prier pour la pastorale de l'arrondissement du Jura.

Rencontre des aînés Péry-La Heutte et Orvin: mercredi 18 avril, en visite à la Résidence Les Roches, Orvin.

Couture: jeudi 19 avril, 9h15, salle de paroisse, Péry.

Fruits TerrEspoir: livraisons le 25 avril à Péry et Vauffelin, le 26 avril à Orvin. Les prochaines commandes sont à remettre jusqu'au 3 mai.

032 485 11 85
(lu: 13h-17h30, ve: 7h45-11h30)

contact@paroisse-rondchatel.ch
www.paroisse-rondchatel.ch

Services funèbres:
permanence au 079 724 80 08

Location de salles:
Grain de sel, Orvin; salle de la Cure, Orvin; salle de paroisse, Péry.
032 485 11 85

Visites: Dominique Giauque-Gagnebin, 032 485 11 34

Catéchisme: 7H et 8H, Dominique Giauque-Gagnebin, 032 485 11 34.
9H, Lucien Boder, 032 358 14 01;
Anne Noverraz, 079 852 98 77.
10H et 11H, Daniel de Roche,
079 337 50 76; Anne Noverrez,
079 852 98 77.

PAROISSE RÉFORMÉE RENAN

Culte: dimanche 15 avril, La Ferrière, 10h, culte de retour de camp cycle I.

Serge Médebielle, pasteur
032 963 11 27 ou 079 414 03 60

Catherine Oppliger, vice-présidente
078 761 46 38

PAROISSE RÉFORMÉE SAINT-IMIER

Culte: dimanche 15 avril, culte de retour de camp cycle 1 à La Ferrière, 10h.

Entrée de la collégiale: attention, en raison des travaux, l'entrée se fait par la porte nord.

Après-midi récréatif des aînés: prochaine rencontre mardi 17 avril de 14h30 à 17h30 à la cure.

Plan des cultes 2018 disponible sur le présentoir de la Collégiale, dans les locaux de la cure, peut être envoyé sur demande au 032 941 37 58 ou à paroisse.st-imier@hispeed.ch

Services funèbres:
permanence au 0800 22 55 00

paroisse.st-imier@hispeed.ch
www.eglise-protestante.ch
www.eglise-reformee-st-imier.ch

PAROISSE RÉFORMÉE SONCEBOZ-SOMBEVAL

Culte: dimanche 15 avril, culte de retour de camp cycle I à 10h à Villeret.
Catéchisme cycle I, 3H-6H: les parents qui n'auraient pas reçu la lettre d'information et d'inscription pour les rencontres débutant le vendredi 20 avril (de 11h45-13h20, avec repas chaud offert) sont priés d'informer le pasteur Riesen, 076 536 53 26, richardriesen@sunrise.ch. Infos sur: www.eglise-protestante.ch/sonceboz/cate.

Aînés: mardi 17 avril, 14h à la cure, jeux et partage.
Conseil de paroisse: jeudi 19 avril 17h30.

Téléphone de piquet de l'Erquël, services funèbres: 0800 225 500.

Richard Riesen, pasteur (42% dans la paroisse et 13% dans le syndicat des paroisses réformées de l'Erquël), 032 489 17 68, 076 536 53 26, richardriesen@sunrise.ch

www.eglise-protestante.ch/sonceboz

STIFTUNG FÜR DIE PASTORATION DER DEUTSCHSPRACHIGEN REFORMIERTEN TAVANNES, rue du Pasteur Frêne 12

Gottesdienst: Sonntag, 15. April, 10 Uhr in Tavannes mit Pfr. Stefan Meili.
Altersnachmittag: Freitag, 20. April, 14 Uhr, Salle du Doyen in Corgémont, Lottomatch.

Christina und Stefan Meili,
Pfarrerehepaar, 079 363 97 16

PAROISSE RÉFORMÉE TRAMELAN

Groupe Jader: dimanche 15 avril, 8h-18h, excursion à Bâle; rens. Ph. Kneubühler 078 616 71 57.

Culte: dimanche 15 avril, 10h, église, culte avec sainte cène. Pasteur J.-L. Dubigny. Collecte: Coup de cœur, Coup de pouce. Taxi: s'annoncer jusqu'au jour précédent à 12h au plus tard 032 487 60 66.

Conseil de paroisse: jeudi 19 avril, 19h30, maison paroisse; bureau à 18h30.

Rappel: jusqu'au 22 avril, le secrétariat est en vacances. Pour toute question, merci de vous adresser à la présidente E. Hiltbrand 079 717 05 39 ou au pasteur Ph. Kneubühler 078 616 71 57.

Services funèbres:
permanence au 0848 778 888

www.par8.ch

PAROISSE RÉFORMÉE VILLERET

Cultes: dimanche 15 avril, 10h, Villeret, culte retour cycle 1.

Prière matinale: mardi 17 avril, 6h30-7h à l'église, en partie silencieuse.

Proes: jeudi 19 avril à 20h à la cure.
Repas des aînés: mercredi 18 avril dès 12h à la cure, inscriptions jusqu'au samedi 14 avril au 032 941 56 77 ou 078 822 35 34.

Course de printemps: mardi 8 mai, destination surprise, inscriptions jusqu'au 30 avril au 032 941 56 77 ou 078 822 35 34. D'autres informations suivront.

Secrétariat: 032 941 14 58
(mardi: 8h30-11h30)

Le pasteur est de permanence les mardis matins au bureau et tous les jours au 079 289 95 06

Services funèbres et urgences:
0800 225 500

paroisse.villeret@gmail.com
www.eglise-protestante.ch
sous «Villeret»

ÉVANGÉLIQUES

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MENNONITE VALLON DE SAINT-IMIER CORMORET

Culte: dimanche 15 avril, 10h, Cormoret.
La Petite Pause: vendredi 20 avril de 8h à 11h à Cormoret.

R. Geiser
078 652 64 04
www.eemvs.ch

ÉGLISE DU PLEIN ÉVANGILE ORVIN, Le Crêt 2

Espace Guérison: vendredi 20 avril, 20h.

Culte: dimanche 15 avril, 9h45.

www.epeo.ch

ÉGLISE DU ROC SAINT-IMIER, Jacques-David 12

Culte: dimanche 15 avril, 10h à Saint-Imier. Avec le pasteur Luc Normandin. Thème: nous sommes l'Eglise! Accueil café avant et après la rencontre.

Blablathé pour apprendre le français: tous les lundis à partir de 14h. Gratuit et sans inscription.

Prière: mercredi 18 avril à 20h15.

Rondin-Picotin, histoire, jeux et chants pour les enfants de 0 à 6: jeudi 19 avril à 9h45. Gratuit et sans inscription.

Luc et Renate Normandin
032 941 58 25
http://egliseroc.wordpress.com

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MÉTHODISTE BÉTHANIA SAINT-IMIER, Fourchoux 36

Culte: dimanche 15 avril, 9h30 avec Daniel Ouedraogo.

Théodore Paka
032 941 49 67

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE ACTION BIBLIQUE SAINT-IMIER, rue Paul-Charmillot 72

Culte: dimanche 15 avril, 10h, prédication André Robert. Ecole du dimanche et garderie.
Club juniors: jeudi 19 avril, 12h.

David Weber, pasteur,
dpj.weber@gmail.com

ÉGLISE NÉO-APOSTOLIQUE SAINT-IMIER, rue de Châtillon 18

Service religieux: dimanche 15 avril à 9h30, visite de l'ancien. Mercredi 18 avril, déplacé à La Chaux-de-Fonds, en raison de travaux.

Musique: dimanche 15 avril, 8h45 répétition de l'ensemble instrumental, lundi 16 avril, 20h répétition du chœur Ad'hoc à Neuchâtel.

Didier Perret, responsable,
dpe2610@gmail.com
www.stimier.nak.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DU PIERRE-PERTUIS SONCEBOZ, Pierre-Pertuis 2

Culte et message: dimanche 15 avril, 9h30, garderie et école du dimanche.
Cellule de maison: mardi 17 avril, 20h.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MENNONITE DU SONNENBERG TRAMELAN

Culte: dimanche 15 avril à 10h aux Mottes, culte, groupe juniors, garderie.
Réunion de prière: lundi 16 avril à 20h à la rue des Prés.

Prière et silence: mercredi 18 avril à 13h30 à la rue des Prés.

Soirée communautaire: mercredi 18 avril à 20h à la rue des Prés.

Kangourou: jeudi 19 avril à 9h15 à la rue des Prés, rencontre parents-enfants.
Passerelle: jeudi 19 avril à 18h à la rue des Prés, rencontre pour ados.

mmummel@bluewin.ch
www.menno-sonnenberg.ch

Merci aux boulangers

Confectionné et vendu par les boulangeries La Bonne Miette de Corgémont et Chez Jean-Pierre de Courtelary durant la période de Carême, ce pain particulier nous a rappelé que le droit à l'alimentation n'est pas encore une réalité pour chacun dans notre monde. Un chaleureux merci aux boulangeries pour leur participation à cette action de solidarité et aux fidèles acheteurs de ce pain délicieux pour leur soutien à un projet de développement dans un pays du Sud.

l Paroisse catholique du Vallon – Paroisse réformée Corgémont-Cortébert

ARMÉE DU SALUT TRAMELAN, Grand-Rue 58

Jeux et détente: vendredi 13 avril, 20h, jeux de société.

Prière: dimanche 15 avril, 9h.

Culte, école du dimanche, garderie: dimanche 15 avril, 9h45.

Méli-Mélo: lundi 16 avril, 15h, animation pour les requérants.

Prière 29B12: lundi 16 avril, dès 19h30, nous prions pour vous.

Prière: mardi 17 avril, 10h.

Danse: mercredi 18 avril, 17h.

Babysong: jeudi 19 avril, 9h30, bébés et parents.

Groupe de jeunes: vendredi 20 avril, 19h30.

P. et M. Donzé, 032 487 44 37
www.ads-tramelan.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DU FIGUIER TRAMELAN, Grand-Rue 116

(entrée: face à Albert Gobat 15)

Autour de la taBible: dimanche 15 avril 9h30, café/croissants La Parole vivante (pages 155 à 167).

Conseil pastoral Multi-Sites: samedi 9h à l'Eglise FREE de Tavannes.

Soirée de louange: dimanche 15 avril 19h30 avec Olivier Fleury à la halle des fêtes de Reconvilier.

Prière et partage: mercredi 18 avril, 20h.
KT: jeudi 19 avril 18h30 avec Florian Desy à l'Eglise FREE de Tavannes.

New Generation: vendredi 20 avril 12h.

032 487 32 17, eric.germain@lafree.ch
www.eglisedufiguier.ch

ÉGLISE BAPTISTE L'ORATOIRE TRAMELAN, rue A. Gobat 9

Culte: dimanche 15 avril, 9h30 avec Daniel Molla, garderie.

Etude biblique: mercredi 18 avril, 20h avec Marc Schöni.

032 487 43 88 ou 032 487 31 40
www.oratoiretramelan.ch

COMMUNAUTÉ ANABAPTISTE MENNONITE LA CHAUX-D'ABEL

Gottesdienst: Sonntag 15 April, 10h, mit Christian Eisinger.

AUTRE

TÉMOINS DE JÉHOVAH SAINT-IMIER, rue du Vallon 28

Réunion hebdomadaire: mardi, 19h15.

AVIS MORTUAIRE

«Les disciples ont dû admettre que depuis le matin de Pâques, Jésus est présent autrement. Acceptons que certaines personnes soient vivantes autrement. Avec le Christ nous passons de la mort à la Vie»
Abbé Roger Noirjean



Monique Vauthier

née Chautems

27 février 1960

nous a quittés discrètement, elle laisse dans une grande peine

son époux chéri François,
sa fille Céline et son mari Vincent,
leurs enfants Manon et Maël,
sa fille Anne,
sa sœur Anne-Lise et son ami Jacques,

ainsi que les familles apparentées, les amis proches et lointains.

La famille a pu faire ses adieux dans l'intimité. Il n'y aura pas de cérémonie.

Nous nous souviendrons de Monique lors de l'eucharistie célébrée à l'Arche le 19 avril 2018 à 18h30, à la communauté de Grandchamp à Areuse.

Psautre de David
Le Seigneur est mon berger: je ne manque de rien. Sur des prés d'herbe fraîche il me fait reposer. Il me mène vers les eaux tranquilles et me fait revivre; il me conduit par le juste chemin pour l'honneur de son nom. Si je traverse les ravins de la mort je ne crains aucun mal car tu es avec moi; ton bâton me guide et me rassure. Tu prépares la table pour moi devant mes ennemis; tu répands le parfum sur ma tête, ma coupe est débordante. Grâce et bonheur m'accompagnent tous les jours de ma vie; j'habiterai la maison du Seigneur pour la durée de mes jours. [Psautre 23]

La famille remercie chacun qui a accompagné Monique dans sa maladie, ses souffrances. Votre apport lui a permis de supporter le très dur passage qu'elle a parcouru depuis plusieurs mois.

Vous êtes priés instamment de ne pas faire de visite ni d'envoyer de fleurs, vous pouvez verser vos dons à la Communauté de Grandchamp – Areuse ccp 20-2358-6, (IBAN: CH36 0900 0000 2000 2358 6), avec la mention: **Monique Vauthier.**

Que dans ta journée labeur et repos soient vivifiés par la Parole de Dieu, Maintiens en tout le silence intérieur pour demeurer en Christ, Pénètre-toi de l'esprit des béatitudes. Joie + simplicité + miséricorde

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part et de remerciements, pour votre présence – soutien – don.

COMMUNE DE CORMORET

Rue Principale 16: le projet de rénovation sera soumis aux urnes le 10 juin



Lors des votations fédérales du 10 juin prochain, le corps électoral du village se verra soumettre un objet important pour l'avenir de la localité, à savoir la rénovation de l'immeuble sis rue Principale 16, propriété de la Commune. L'avant-projet est divisé à un million et demi de francs, qui pourra être financé dans le cadre du budget ordinaire sans avoir recours à une hausse des impôts.

La planification financière détaillée prévoit que l'immeuble

offrira un rendement brut de 4,76%.

Pour la Cour à Moret

On rappellera que cet immeuble est propriété de la Commune depuis que celle-ci l'a acquis (avec l'accord de l'Assemblée municipale donné le 5 décembre 2011) en achetant la parcelle N° 61, où il est érigé. Cette parcelle de 948 mètres carrés était nécessaire à la réalisation de la place du village.

Or si la Cour à Moret est aussi

magnifique qu'appréciée, l'immeuble est par contre dans un état de vétusté avancée, qui exige une rénovation rapide et profonde.

Un avant-projet avec café communal

Un avant-projet a été réalisé par le bureau d'architecture imérien MBR, lequel a eu pour mandat de répondre à six objectifs fixés par le Conseil municipal. Le premier consiste à optimiser les espaces disponibles, le deuxième à augmenter le nombre d'appartements offerts à la location et sujets donc à augmenter sensiblement son rendement.

Le Conseil municipal souhaite que l'immeuble abrite des logements adaptés aux personnes à mobilité réduite et qu'il dispose d'un ascenseur.

Au niveau de la convivialité et du développement de la vie sociale villageoise, les autorités ont également demandé que soit prévu un café avec véranda et terrasse, au sud de la Cour à Moret.

Enfin, il s'agit également d'améliorer l'efficacité énergétique de l'immeuble, au moyen de matériaux de nouvelle génération.

5 appartements neufs, dont deux duplex

L'avant-projet prévoit la réalisation de 5 appartements au total, à commencer par un deux pièces et demie de 84 m² au rez-de-chaussée, qui pourra également être loué comme cabinet (para)médical.

Au rez toujours, un café d'une trentaine de places est prévu dans la partie nord et centrale de l'immeuble, sur un total de 59,5 m². S'y ajoute, à l'angle nord-ouest, un local de stockage de 11,5 m².

Le premier étage se répartit en deux appartements de trois pièces et demie (78,5 m²) au sud et de deux pièces et demie (62 m²) au Nord.

Aux deuxième et troisième étages sont dessinés deux duplex, l'un de 97,5 m² au sud,

l'autre de 86,5 m² au nord.

La façade sud de l'immeuble sera rénovée mais conservera son visage actuel, tandis qu'une extension sera adjointe à la façade nord, pour le café communal.

Un message détaillé sera envoyé avec le matériel de vote.

Financièrement

On l'a dit déjà, l'avant-projet prévoit un coût total de 1,5 million de francs, y compris les aménagements extérieurs, les équipements d'exploitation du café et une réserve de 141 000 francs pour les imprévus.

Pour le financement, le Conseil municipal propose de recourir à un emprunt de 1,4 million, auquel s'ajoutent 100 000 francs de fonds propres et autres subventions. | cm

Ciblerie:

travaux repoussés

Le futur chantier du nouveau réservoir intercommunal ayant pris un peu de retard, suite à l'étude de différentes options en matière d'alimentation, les travaux d'assainissement de la ciblerie ont été repoussés à la fin de l'été. Les autorités communales tiennent en effet à profiter des synergies possibles entre ces deux objets et ont obtenu de la Confédération un délai supplémentaire pour l'assainissement susmentionné. | cm

Et la lumière...

La Goule va attaquer ces prochaines semaines la suite des travaux d'amélioration, de modernisation et de renouvellement de l'éclairage public, lequel passera bientôt totalement en LED. Il s'agit cette année de réaliser ces travaux à l'Envers de la Gare, le long de la Douzette, sur une partie de la Vieille-Route et à la Closure. | cm

EcoPoint: les travaux avancent

Le chantier avance bien, pour la réalisation de l'EcoPoint où les conteneurs semi-enterrés ont déjà trouvé leur place.



Ramassage du vieux papier

L'école procédera au ramassage du vieux papier le jeudi 26 avril 2018, dès 8h.

Les journaux et magazines, ficelés en paquets uniquement, sont à déposer devant les bâtiments. Les jeunes élèves vous sont reconnaissants de ne déposer, dans la mesure du possible, que des paquets pas trop lourds. Les cabas, sacs, cartons ne seront pas pris.

Ne font pas partie du vieux papier et ne seront pas enlevés: les cartons de toutes sortes, les berlingots (Tetra-Pak), les boîtes et autres emballages en carton, le contrecollé (tambours pour les poudres à lessive par exemple), les papiers pour fleurs, les étiquettes, les papiers contrecollés (avec film alu), les papiers sulfurisés et le papier carbone.

L'accueil se précise

Le programme et les participants à la manifestation d'accueil des nouveaux habitants, agendée au 7 septembre prochain, commencent à se dessiner précisément. Ainsi les autorités se réjouissent-elles qu'un nombre appréciable de sociétés et entreprises locales aient manifesté leur intérêt pour cette journée. Voilà qui permettra de mettre au point

un genre de rallye fort intéressant et divers.

Un apéritif, puis un souper sous forme de fondue, seront organisés à l'issue du rallye.

Tout prochainement, les nouveaux habitants arrivés dans la localité ces trois dernières années recevront chacun une invitation personnelle par courrier, avec évidemment un bulletin d'inscription. | cm

COURTELARY

La Table des matières, du théâtre à domicile par Julien Mégroz

Une innovation du Centre de culture et de loisirs imérien



La Table des matières est une création originale invitant à un voyage poétique méticuleusement planifié, suivant divers méandres sonores et visuels, dans l'intimité d'un salon. Le CCL termine avec ces deux représentations sa série de spectacles en appartement initiés par le fOrum culture.

Une fantaisie de mots

Au centre de l'action, une table de salon et un percussion-

niste-comédien qui (se) joue de cet objet à toutes les sauces.

La Table des Matières est une fantaisie librement orchestrée de mots, de sons et de gestes, découpée en tableaux tantôt absurdes, tantôt burlesques ou touchants, inspirée par des sources aussi diverses que la poésie sonore de Daniel Canty ou de Christophe Tarkos, une chanson de Sanseverino, Google Translate ou l'aléatoire du web...

Assister à un spectacle en appartement, c'est prendre le risque d'une grande intimité avec les artistes. Par les configurations étonnantes de ces scènes éphémères, l'expérience de chaque spectateur sera différente. La frontière entre illusion et réalité se distordra à coup sûr. C'est lors de votre réservation que l'adresse de la représentation vous sera communiquée.

Le concept, la composition et l'interprétation sont signés Julien Mégroz, Simon Steen-Andersen ayant fonctionné comme œil et oreille extérieurs, Cyrill Lim pour le son et la programmation informatique, Jérôme Bueche pour la lumière et Simon Deppierraz la scénographie, pour cette production de l'association For Schlag. | forumculture.ch/spea, julienmegroz.ch

Courtelary
22 et 24 avril à 20h
25 fr. / 20 fr. / 15 fr.
Rés. 032 941 44 30
ou information@ccl-sti.ch

COMMUNIQUÉ DU PLR CENTRE-VALLON

Une nouvelle section créée voici peu

Mercredi 4 avril s'est tenue l'assemblée constitutive de la section Centre-Vallon du parti libéral radical (PLR) en présence du président du PLR cantonal Pierre-Yves Grivel et du président du PLR-Jura bernois Patrick Roethlisberger. La section englobe les localités de Sonceboz-Sombeval, Cortébert, Courtelary et Cormoret.

La décision de créer cette section a été mûrement réfléchi et a pour but notamment de redynamiser le centre du vallon afin que les membres et sympathisants du PLR se sentent soutenus.

Les lignes de la nouvelle section restent fidèles à celles du parti, à savoir: liberté, cohésion



et innovation. Le souhait du comité est de s'engager pour soutenir l'économie, l'artisanat et le commerce régional face

aux défis toujours plus grands auxquels ils sont confrontés. Le comité invite toutes les personnes qui soutiennent actuellement les couleurs PLR dans ces localités à rejoindre la nouvelle section.

La section Centre-Vallon permet en outre de donner une dynamique entre le Bas-Vallon et les sections du Haut-Vallon.

Les objectifs régionaux de la section Centre-Vallon sont clairement de briguer les postes dans divers municipaux des villages en question et de pouvoir remettre les couleurs du PLR dans les différentes communes, aussi bien à travers diverses actions que par des interventions pour des sujets d'actualité. | PLR Centre-Vallon

COURTELARY, SDC

Assemblée générale

L'assemblée générale de la SDC aura lieu vendredi 20 avril, à 20h, au local Espace Nicolas Béguelin. Conformément aux statuts du 25 février 2005, seul le membre cotisant a droit à une voix lors des délibérations. L'ordre du jour est statutaire. Nous attendons vos suggestions et vœux pour mener à bien

toute l'activité de la société au cours de l'année 2018. A l'issue de l'assemblée, un petit repas sera servi gracieusement. Nous serons très heureux de pouvoir vous rencontrer et de fraterniser. De plus, nous proposons nos planches de l'immeuble de la SDC. Merci par avance! | Le comité

FOOTBALL CLUB SONVILIER 

Mauvais départ

Les seniors ont mal débuté le championnat en s'inclinant par 2-0 à Bienne contre Aurora. Le match a mal commencé avec un premier but encaissé après 35 secondes de jeu, puis une

seconde capitulation à la 8^e minute. Par la suite le jeu s'est équilibré, mais les occasions de but ont été rares de part et d'autre. La première était au repos, avec le report du match

avancé prévu le 4 avril contre la seconde équipe des Bois.

Sen. Aurora Bienne – Sonvilier _____ 2-0

Vendredi 13 avril
Sen. 19 h 30 : Sonvilier – Vicques
JB 20 h : BBC Bevaix – Erguël Sonvilier

Samedi 14 avril
JE 10 h : Saint-Blaise I – Erguël Sonvilier I
JE 10 h : Sonvilier II – Grpm Le Parc II
JE 10 h 30 : Couvet III – Sonvilier III
17 h 30 : Sonvilier I – Cornaux I

Mardi 17 avril
20 h 30 : Sonvilier I – Saint-Blaise II

Mercredi 18 avril
JE 18 h : Sonvilier III – Les Pts-de-Martel
JB 20 h : Sonvilier – Neuch. Xamax II

Jeudi 19 avril
JE 18 h 30 : Sonvilier I – La Charrière



Echange d'étiquettes Panini à Orvin

Tous les collectionneurs d'étiquettes Panini du Mondial 2018 de football, pourront échanger leurs doubles chez Peppe Pizza à Orvin, le mercredi 18 avril et le mercredi 2 mai de 14 h à 15 h 30 ! Réservez ces dates et venez nombreux !

UNION SPORTIVE VILLERET

Une victoire pour commencer !

Le 24 mars dernier, l'US Villeret recevait le FC Hauterive, 2^e du championnat, pour le début du deuxième tour. Une première sur le terrain pour nos gars qui n'avaient jamais, jusqu'à cette date, pu mettre les pieds sur le gazon ! Première mi-temps très difficile pour Villeret qui peine à aligner les passes et cadrer les tirs. Score à la mi-temps : 1-2. Dès l'entame de la seconde période, l'US prend son adversaire à la gorge et domine nettement. En l'espace de 10 minutes, le résultat passe de 1-2 à 4-2 ! Malgré une fin de match difficile physiquement pour Villeret, le score n'évolua plus. C'est donc une troisième

victoire de rang pour les gars de Javier Couso ! Par la même occasion l'US se retrouve désormais sur le podium à 3 petits points de son adversaire du jour avec un match en moins !

Un week-end chargé au terrain de la Suze

Ce week-end, ce n'est pas un, mais deux matchs qui auront lieu à Villeret. Pour leur premier match de championnat, les juniors A de Florian Kämpf reçoivent Corcelles Cormondrèche samedi après-midi. Le lendemain, les actifs seront à l'honneur. La troupe de Javier Couso se frottera à Floria II

dimanche matin. L'occasion sera belle pour revenir à la 2^e place en cas de victoire sur les Chaux-de-Fonniers, actuel lanterne rouge au classement. Nous nous réjouissons de vous voir nombreux au bord du terrain pour ce week-end qui lancera enfin la saison !

Villeret – Hauterive _____ 4-2

Samedi 14 avril
JA 16 h : Villeret – Corcelles

Dimanche 15 avril
5^e ligue 10 h : Villeret – Floria II

Mardi 17 avril
JA 20 h : Etoile-Sporting – Villeret

COURSE À PIED ET TENNIS DE TABLE 

Tel père tel fils : deux nouveaux champions jurassiens à Sonceboz

Les 24 et 25 mars se sont déroulés les championnats jurassiens de cross à Belprahon et les championnats jurassiens de tennis de table organisés par le club de Saint-Imier. Depuis, Sonceboz compte deux nouveaux champions jurassiens, père et fils, Alain et Mickael Marti, mais pas dans la même discipline.

Le favori tient son rang

Tout d'abord, Mickael Marti (13 ans), coureur à pied bien connu, était le grand favori du cross dans sa nouvelle catégorie d'âge : cadets B (2003-2004). C'est donc sous un soleil

Et de 300 !

En s'imposant dans ce cross, Mickael a gagné la 300^e course de sa jeune carrière, et la 9^e cette année, alors même qu'il est le plus jeune de la catégorie. Ses victoires 2018 : Course de la bonne résolution, Reusslauf à Bremgarten et le même jour La Bruntrutaine Porrentruy, Waldlauf Bösingen, Kerzerslauf, Cross du Raimex, Course horlogère au Locle, Osterlauf à Eiken (BL), Heitenriederlauf (FR).

radieux qu'il a confirmé les attentes en terminant 1^{er} avec pas moins d'une minute d'avance sur son premier poursuivant. C'était la 5^e fois qu'il gagnait ce titre après 2013, 2014, 2016 et 2017. Son père et entraîneur s'est aussi essayé

à cette discipline en catégorie plus de 50 ans, mais il n'a malheureusement pas réussi le podium espéré, terminant avec la médaille en chocolat (4^e).

A la surprise générale

Le lendemain c'est dans sa discipline de prédilection, le tennis de table, où il est licencié depuis 36 ans, qu'Alain Marti il a pu démontrer toutes ses qualités de défenseur avec son associé du jour Julien Magnus, ancien champion du Zaïre. Les deux compères s'étaient inscrits en catégorie double O40 – O70, où ils n'étaient de loin pas favoris.

Mais grâce à une collaboration très efficace, un jour où tout leur réussissait, ils ont pris l'avantage en finale sur la paire Alain König et John Zbinden, du club de Moutier (équipe de 1^{re} ligue). C'est donc à la surprise générale, dans une finale très serrée où chaque point pouvait avoir une importance capitale, qu'ils ont remporté ce titre par 3 sets à 1.

On souhaite au duo père-fils de continuer sur cette voie cette saison ! | am

CLUB ATHLÉTIQUE COURTELARY 

Cinq jours d'entraînements et de bonne humeur



Comme chaque année, le CAC est parti en camp d'athlétisme à Pâques. Oyonnax et son stade Christophe Lemaître nous ont une nouvelle fois accueillis pendant cinq jours. Au programme, du sport, du sport et encore du sport, mais toujours dans la bonne humeur !

Entre les entraînements de sprint, de sauts ou encore de lancers divers et variés, nos ath-

lètes ont eu la chance de déguster de délicieux repas basés sur les recommandations de Raphaël Monachon. Malgré des températures que nous qualifions de printanières, le temps était clément, nous permettant de nous entraîner en extérieur durant tout le séjour.

Le club aimerait féliciter les 15 athlètes présents et remercier les trois entraîneurs (Laurent

Pantet, Bastien Paratte et Xavier Pantet), ainsi que François Grosjean, notre pilote (chauffeur serait un terme bien trop réducteur, en vue de ses talents de conduite), et Graziella Grosjean, grande organisatrice du camp. Nous remercions aussi chaleureusement nos sponsors qui nous soutiennent tout au long de l'année. Le CAC se réjouit déjà de repartir l'année prochaine ! | rb

SKI CLUB DE SAINT-IMIER 

Bravo à Alexandre et au groupe compétition

Ce week-end, Alexandre Danz, de La Heutte, a participé à la finale du GP Migros regroupant les meilleurs skieurs de Suisse âgés de 8 à 16 ans. Même s'il a été un peu déçu de ses manches (il a fini dans la deuxième moitié du classement alors qu'il pouvait espérer bien mieux), il a pu vivre une expérience inoubliable, qui lui sera utile pour la suite de sa carrière.

Inoubliable, c'est aussi l'adjectif qui qualifie la magnifique saison 2017/2018 vécue par l'ensemble de nos compétiteurs, lesquels ont pris part à une vingtaine de courses. Ils se sont notamment distingués aux courses Ragusa et Didier Cuhe, certains d'entre eux ayant l'objectif de rejoindre un jour Pauline Schindelholtz au Centre national de performance (CNP) Ovest Brigue.

Tous au souper de soutien !

Le budget prévu annuellement par le ski-club est de 20000 à 25000 francs. Sachez



que le poste « piquets » représenté à lui seul 1500 francs, 40 à 60 piquets passant à la casse chaque année. Il faut donc trouver des solutions afin de remplir les caisses. Dans ce sens, un souper de soutien est organisé chaque année.

En 2018, il se déroulera à la ferme Longines de Saint-Imier, le samedi 28 avril dès 18 h. Nos compétiteurs seront là

pour vous proposer le verre de l'amitié, la raclette à volonté, le dessert ainsi qu'un DJ pour la modique somme de 20 francs pour les adultes et 15 francs par enfant. Les inscriptions sont ouvertes et nous comptons sur votre précieux soutien ! N'hésitez donc pas à prendre contact avec Sonia Gasser au numéro 078 587 41 26 ou à l'adresse chef@scsaintimier.ch.

FOOTBALL CLUB SAINT-IMIER 

Une très bonne opération

En s'imposant d'un petit but inscrit à la 70^e minute de jeu par l'inévitable Pedro De Melo, l'équipe fanion a fait un grand pas en avant. Certes le score paraît étriqué pour les jaunes et noirs. Mais il faut relever que les hommes du président Grégor Doutaz se sont octroyés les plus nettes occasions de faire trembler les filets. Ceci particulièrement en première période, au plus fort de la pression imérienne. Mais la rencontre s'est bien déroulée comme on l'attendait. Les Ibériques de La Chaux-de-Fonds étaient venus en Erguël avec la ferme intention de prendre des points. Pour parer à cela, Fidan Prekazi et ses collègues défenseurs ont fait tout juste, protégeant au mieux leur portier Anel Omerbegovic. Mais on sentait les joueurs locaux relativement nerveux dans leurs entreprises.

La délivrance est donc venue un peu sur le tard par un petit but qui cependant devrait valoir son poids au décompte final. Il reste neuf matches à jouer, soit 27 points en jeu. Avec 12 points d'avance sur son adversaire du jour, Saint-Imier est donc à 5 succès de son objectif, pour autant que les autres équipes fassent le plein de points.

Alors ? Alors il y a lieu de continuer avec cette application et cette concentration qui ont permis aux Imériens de s'imposer face à Deportivo. Donc sans partir la fleur au fusil pour les rencontres à venir, l'effort en vaut la peine. A ce titre, les deux prochains matches, et particulièrement celui de mercredi contre Corcelles-Cormondrèche, seront à nouveau décisifs. | gd

www.fcsaintimier.com

Saint-Imier I – Deportivo _____ 1-0
Courroux – Saint-Imier _____ 3-0

Vendredi 13 avril
JD 18 h 45 : Etoile-Sporting II – St-I-III
Sen 19 h 30 : Saint-Imier – Delémont

Samedi 14 avril
JD 10 h : Bôle I – Erguël Saint-Imier II
JD 12 h : Deportivo I – Erguël St-Imier I
JC 14 h : Erguël St-Imier – La Charrière

Dimanche 15 avril
15 h 15 : Cortaillod I – Saint-Imier I

Mercredi 18 avril
JD Erguël St-Imier I – Corcelles Corm. I
St-Imier I – Corcelles Cormondrèche I

Délai sport
LUNDI SOIR

COMMUNE DE VILLERET

Clientis CEC

Le Conseil municipal remercie sincèrement la banque Clientis Caisse d'Épargne du district de Courtelary pour le don de 5528 fr. qu'elle versera à notre collectivité en qualité de commune assumant des charges en matière de prévoyance sociale.

Taxe des chiens

Si vous êtes propriétaire d'un nouveau chien, vous devez impérativement le déclarer. Pour cela nous vous invitons à passer au guichet de l'administration communale. Pour rappel, la taxe annuelle sur les chiens coûte 40 fr. plus 2 fr. pour la plaquette.

Travaux rue Principale

Le Conseil municipal informe la population du fait que les travaux de réduction des eaux claires parasites (ECP) et de remplacement des conduites d'alimentation et d'épuration de l'eau à la rue Principale (entre le pont de la Suze au centre du vil-

lage et la limite de territoire avec la commune de Saint-Imier) vont débiter le lundi 16 avril, à l'Est du chantier.

Petit permis de construire (non publiés selon l'art 27 DPC)

Maître d'ouvrage et auteur du projet: Gaby et Werner Tramaux, rue du Brue 20, 2613 Villeret; Propriétaire foncier: Janine Habegger-Tramaux, 2610 Mont-Crosin; Martine Salvatore-Tramaux, 4410 Liesstal; Dolores Bühler-Tramaux, 2534 Orvin; projet: remplacement de la couverture avec rehaussement de 15 cm. de la toiture pour nouvelle isolation et sous-toiture; emplacement: parcelle N° 656, lieu-dit: rue du Brue 20, zone H2, bâtiment non mentionné dans le recensement architectural.

Le dossier peut être consulté à l'administration communale durant les heures d'ouverture. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en doubles exemplaires au Secrétariat municipal de Villeret jusqu'au 13 mai 2018. | cm

COMMUNE DE SAINT-IMIER

Coup de jeune pour le site internet

Mis en ligne en octobre 2006, le site internet de la Municipalité de Saint-Imier avait besoin d'un rajeunissement. C'est chose faite depuis le mercredi 11 avril. Pour prendre la mesure du changement, une seule adresse: www.saint-imier.ch.

La ligne graphique et la navigation ont été modernisées. Toute l'iconographie a également été remise au goût du jour. Les contenus ont été épurés et regroupés quelque peu différemment.

Les informations de services utiles à la population ont évidemment été conservées. Il en va de même pour les règlements

communaux, les informations pratiques concernant les différents services communaux ou encore l'accès aux communiqués de presse et les procès-verbaux du Conseil de ville.

La page d'accueil, elle, sera appelée à évoluer plus régulièrement avec deux champs plus particulièrement réservés à l'actualité. Si le concours de dessin destiné aux enfants de moins de 10 ans est présentement mis en évidence, demain ce sera peut-être un événement marquant de la bourgade.

Il en ira de même pour les trois gros chantiers mis en évidence pour le moment, qui

Jazz-folkrock-variétés à Villeret pour une soirée musicale exceptionnelle

Samedi prochain, trois formations bien connues dans la région se produiront sur la scène de la halle polyvalente de Villeret, à l'initiative de la Fanfare Villeret-Courtelary.

Dès 17h30, l'UIB Big Band Jazz Orchestra ouvrira les feux et vous permettra de revivre les années folles du jazz en revisitant les fameux standards des big bands traditionnels.

A partir de 19h, laissez-vous surprendre par l'ensemble Rock Tradition de la famille Beuchat de Court qui présentera, entre tradition et modernité, un folklore revisité qui décoiffe. Un moment aussi gai qu'énergétique, illustrant parfaitement la vitalité du folklore, lorsqu'il est abordé avec un esprit ouvert.

La fanfare, c'est moderne!

Aux environs de 20h30, vous pourrez profiter d'un concert de divertissement exceptionnel de la Fanfare de la police cantonale bernoise. Cet ensemble prestigieux, qui ne s'est plus produit dans la région depuis



une vingtaine d'années, change notre vision classique d'une fanfare avec un programme varié, divertissant, entraînant et très moderne qui ravira tous les types de publics. Durant toute la soirée, bien installés aux

tables de notre salle, vous aurez la possibilité de vous désaltérer et de profiter d'une restauration chaude pour agrémenter et compléter cette expérience auditive sans pareille dans la région. Ouverture des portes à

17 h, prix d'entrée unique pour toute la soirée, pas de réservations.

Samedi 21 avril, halle polyvalente 17h30, portes 17h
Prix unique: 25 fr.

Coup de jeune pour le site internet

Mis en ligne en octobre 2006, le site internet de la Municipalité de Saint-Imier avait besoin d'un rajeunissement. C'est chose faite depuis le mercredi 11 avril. Pour prendre la mesure du changement, une seule adresse: www.saint-imier.ch.

La ligne graphique et la navigation ont été modernisées. Toute l'iconographie a également été remise au goût du jour. Les contenus ont été épurés et regroupés quelque peu différemment.

Les informations de services utiles à la population ont évidemment été conservées. Il en va de même pour les règlements

communaux, les informations pratiques concernant les différents services communaux ou encore l'accès aux communiqués de presse et les procès-verbaux du Conseil de ville.

La page d'accueil, elle, sera appelée à évoluer plus régulièrement avec deux champs plus particulièrement réservés à l'actualité. Si le concours de dessin destiné aux enfants de moins de 10 ans est présentement mis en évidence, demain ce sera peut-être un événement marquant de la bourgade.

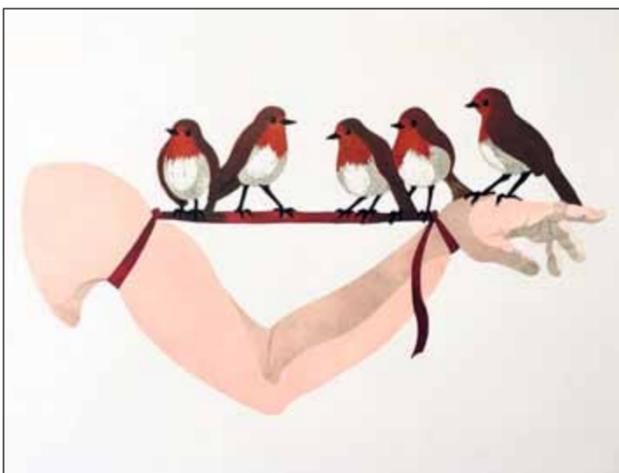
Il en ira de même pour les trois gros chantiers mis en évidence pour le moment, qui

céderont tôt ou tard la vedette à un autre contenu. Une visite régulière du site s'imposera par conséquent. | cm

Nonagénaire

Le 5 avril dernier, Florine Pesotto-Bueche, conseillère municipale, et Yanick Courvoisier, chef du Service administration générale et police, se sont rendus à la rue Tivoli 52 pour célébrer le 90^e anniversaire de Rita Krüttli. Les représentants des autorités imériennes ont eu le plaisir de lui remettre la traditionnelle attention destinée aux nonagénaires. | cm

Les histoires naturelles de Sandra Baud



Le Centre de culture et de loisirs verra dans une semaine exactement son exposition de printemps, animée par l'artiste lémanique Sandra Baud, qui ne se «contentera» pas de présenter ses œuvres, mais invitera également le public à l'échange et à la création (voir ci-contre).

Étrange et poétique

Sandra Baud aime explorer le territoire invisible des émotions, à partir duquel elle crée des compositions colorées et symboliques, où rôde une poésie étrangeté. C'est en observant les éléments du quotidien qu'elle articule son travail sous forme de séries qui se développent dans le temps. De ce fait, l'exposition présente une

large variété de travaux, pour certains encore en cours.

Artiste-graveuse, Sandra Baud est diplômée de l'École supérieure d'arts visuels de Genève, en expression graphique. Depuis plusieurs années, elle vit et travaille à

Lausanne, où elle élabore son œuvre, essentiellement autour de l'estampe gravée polychrome. À travers les techniques de la linogravure et de la pointe sèche, elle met en scène le corps et la nature, ses sujets de prédilection, qu'elle utilise comme supports à un langage allégorique où se mêlent animal et viscéral, intime et nature, sentiments et sensations. En invoquant les traces d'une mémoire fugace et en collectionnant les fragments de vie, elle joue avec les codes et invente ainsi toutes sortes d'histoires où les frontières entre réel et imaginaire s'abolissent. | ccl

CCL, Saint-Imier
Vernissage 20 avril, 19h
Jusqu'au 27 mai
ma-me-je-ven 14h-18h,
sa-di 14h-17h,
fermé 10-11 mai
www.delamaingauche.ch

Visites et initiation

Afin de mieux lui faire découvrir les spécificités de son travail, Sandra Baud invite le public, en fin de semaine, à deux types de rencontres prometteuses.

Tout d'abord, l'artiste propose des visites de l'exposition en sa compagnie, les samedis 28 avril, 12 et 26 mai à 14h30 (durée 45 minutes).

Par ailleurs, chaque dimanche de l'exposition, de 14h30 à 16h, elle propose une initiation à la technique de la linogravure et la création d'une œuvre collective.

5^e édition du Service Pâques imérien

La 5^e édition du Service Pâques a eu lieu du 30 mars au 5 avril derniers. Le vendredi, un culte en commun s'est tenu afin de réunir les participants issus de diverses communautés chrétiennes de Saint-Imier. Le samedi, des travaux de nettoyage et d'entretien de la ville ont été réalisés en accord avec la municipalité. A nouveau plusieurs dizaines de sacs à poubelle ont été remplis de déchets ramassés dans les parcs et aux abords des routes et chemins de la commune. Une équipe a donné un coup de main fort

apprécié au personnel de la déchetterie. Durant cette même journée, un programme d'animation et de chants a été mis sur pied en faveur des résidents du Home La Roseraie. Par ailleurs, l'animation Quartier-Libre proposée aux enfants de 6 à 12 ans a également été un franc succès avec plus de 25 participants. Le dimanche, pour la fête sur l'esplanade des écoles, la météo a fait des siennes entre pluie, neige et quelques rares rayons de soleil. Le public a eu la possibilité de se réchauffer en participant aux diverses activités proposées

ainsi qu'en dégustant une bonne crêpe ou un thé chaud. Les plus jeunes ont à nouveau fortement apprécié la catapulte: jeu de précision propulsant un chocolat dans les airs. Enfin, le jeudi 5 avril la chorale Adonia a présenté son spectacle intitulé *Esther*.

En conclusion, ce Service Pâques Saint-Imier fut un franc succès et le comité d'organisation songe déjà à la prochaine édition. Il tient également à remercier chaleureusement toutes les personnes présentes et celles qui se sont investies pour cette 5^e édition. | gz

ESPACE NOIR

Le trombone se fait rock et porte un propos contestataire

Le Bolchoï Karma Expérience? Une collision fusionnelle entre un instrument acoustique, le trombone, et une musique électrique, le rock.

L'expérience consiste à faire sonner les tuyaux à coulisses comme on le ferait d'une guitare électrique: des riffs qui claquent, des tourneries épaisses et des solos déjantés. Le trombone est un instrument frimeur, fort en gueule et ouvert à tout: il s'est prêté à merveille à ce grand détournement, dès les premiers essais. Ajoutons une batterie furieuse et un sax baryton en plomb pour une puissante section rythmique, et c'est parti...

Bolchoï Karma sera l'intrusion insolente et déterminée d'un troupeau de soufflants dans l'univers du rock et de ses



guitares électriques. Voilà le groupe au complet, réuni autour d'un son et d'une conviction commune, déterminé à relever le défi, guidé par la jubilation des rythmiques qui bastonnent, la transe du rock, et le bonheur de porter ensemble un propos résolument contestataire,

engagé et sans concession contre l'ordre établi et la pensée unique, dans la ligne des groupes et des chansonniers libertaires et enragés!

Théâtre d'Espace Noir
Vendredi 13 avril 22h
12 fr. / 10 fr.



Christiane Kernen

Je pratique depuis une vingtaine d'années des thérapies corporelles.

Mais qu'est-ce que c'est?

Eh bien ! C'est comme un voyage à l'intérieur de vous. Vous apprenez au travers de votre corps, de vos sensations, de vos émotions, de vos pensées à sortir d'une condition difficile.

Par exemple, vous avez mal, vous êtes angoissé, sans énergie ou stressé... qu'importe! Vous en avez assez d'être ainsi. Vous voulez vous libérer de cet état. Mon travail consiste à vous guider afin que ce mal-être s'arrête, et que vous ayez des outils pour continuer en étant mieux. J'utilise pour cela de nombreuses techniques de toucher thérapeutique, de paroles appropriées, de mises en situation, etc.

C'est un magnifique voyage, pas toujours facile, et duquel vous pouvez revenir plus confiant et en meilleure forme.

Je suis agréée ASCA.

atelier du corps

CHRISTIANE KERNEN
Thérapeute corporelle
Mieux-être et Santé
www.christianekernen.ch
079 481 94 03

Francillon 34
2610 St-Imier

MÉLANIE KERNEN
Soins thérapeutiques
Massage classique
Réflexologie plantaire
079 347 86 50



Mélanie Kernen

Je travaille à l'atelier du corps depuis 2005 et suis agréée par le RME et l'ASCA.

Je pratique le massage classique relaxant et sportif, les soins thérapeutiques et la réflexologie plantaire.

Toutes ces techniques visent au bien-être, à diminuer le stress, les douleurs, à retrouver une plus grande mobilité, à éviter les problèmes associés à certaines pathologies ou au sport.

De ce fait, beaucoup de troubles, de douleurs peuvent diminuer, voire disparaître, grâce aux soins.

Par exemple, les maux de dos, de tête ou encore articulaires se voient amoindris. Les symptômes associés aux rhumatismes, à l'arthrose ou à l'arthrite également.

Les soins agissent aussi sur le stress, les angoisses, la nervosité et les insomnies.

Le but étant de retrouver sa sérénité, sa liberté d'action et d'alléger notre corps et notre esprit.



Besoin de conseils ou d'aide
pour les offres ou produits UPC?
Passez simplement nous voir!



Distribution Radio, TV, Internet, Téléphone
2610 St-Imier 032 941 41 42 www.diatel.ch

CASIO
GROVANA
BOCCIA
STANISLA
COVER
Le Temps
of Switzerland
JOWISSA
ESPRIT

SWISS MILITARY
BY GARDNER

Horlogerie-Bijouterie
B. Migliori
Francillon 21
2610 Saint-Imier
Tél. 032 941 44 95
Fax 032 941 44 80
brunomigliori@bluewin.ch



UN OPTICIEN PLUS PROCHE,
aussi pour des lunettes de soleil à votre vue!

Profitez de nos offres
complètes monture + verres:

Enfants: dès CHF **99.-**
Simple foyer: dès CHF **229.-**
Verres progressifs: dès CHF **349.-**

JOBIN OPTIQUE

visiblement plus proche

Francillon 28 • 2610 Saint-Imier
www.jobinoptique.ch • 032 941 23 43

BUREAUTIQUE
EVRO photocopies SA
2610 ST-IMIER



MFC-L9570CDW
Principales fonctionnalités

- Vitesse d'impression jusqu'à 31 ppm couleur et monochrome
- Numérisation couleur et monochrome recto verso 100 ipm
- Écran tactile 16,5 cm
- Réseau USB, câblé et sans fil Gigaoctets
- NFC (pour l'impression mobile et l'authentification par carte)

EVRO photocopies SA • Case Postale 79 • Dr Schwab 6 • Saint-Imier
Tél.: 032 941 14 10 • Fax: 032 941 40 07 • info@evro.ch

brother
at your side
PREMIUM PARTNER

brother
at your side

Des avantages surprise
à tous les niveaux

Nous savons que l'infrastructure d'impression d'une entreprise prospère doit non seulement fournir des résultats de grande qualité, mais aussi être souple, fiable et abordable. Et surtout, elle doit avoir un effet positif sur la productivité et l'efficacité de chaque collaborateur.

- Recevez jusqu'à 220 francs de cashback (Offre valable du jusqu'au 30 juin 2018)
- Réduisez vos coûts d'impression
- Améliorez votre efficacité grâce à nos imprimantes performantes

Retrouvez les 15 modèles promotionnels
(Imprimante laser et jet d'encre)
chez EVRO photocopies SA

Demander une offre pour
des pneus d'été?
Un check-up de printemps?
Un contrôle de climatisation?



GL Import Saint-Imier
Rue Baptiste-Savoie 16 • 032 843 00 00

Madeleine
Traiteur

Boucherie & Service Traiteur



A votre disposition 7 jours sur 7
Grand-Rue 29 - 2608 Courtelary - Tél. + Fax 032 944 14 76

www.madeleine-traiteur.ch

Votre contact pour les pages CIDE

imprimerie

bechtel sa

2608 Courtelary Tél. 032 944 17 56 info@bechtel-imprimerie.ch

FCM à Saint-Imier: Carrelage et sanitaire

- Vous trouverez chez nous pour tous vos projets de salles de bains et carrelages des **solutions adaptées à vos budgets.**
- Notre **exposition permanente à 2 pas de chez vous**, ouverte du lundi matin au samedi midi, vous permettra de vous rendre compte de nos choix toujours adaptés à l'actualité.
- **Douche à l'Italienne**, tout le monde la veut et vous pourrez la voir dans notre exposition. Nous disposons d'une grande panoplie de produits à vous montrer.
- **N'oubliez jamais le carrelage** dans des prix défiant toutes concurrences et qui donne une vraie vie à votre rénovation ou nouvelle construction.



FCM sàrl

www.fcmsarl.ch

FCM Sàrl • Paul-Charmillot 72 • 2610 Saint-Imier • T 032 941 48 16

**Carrelage
défiant
toutes
concurrences**

**Meubles
de bains
suisses
à bas prix**

Aussi sur facebook



- **Et la couleur des meubles de bains**, avez-vous pensé que l'aspect de tous les jours en dépend?
- Tous nos **fabricants suisses**, même à bas prix, vous suggèrent une grande diversité et n'oubliez jamais exclusivement de la qualité!

- Ne vendant que du carrelage et du sanitaire de première gamme, nous pouvons vous **garantir un service après-vente irréprochable** même à long terme.

Votre chez-soi se trouve chez nous!

Connaissez-vous le système en vrac?

La boutique SenShâ de cosmétiques bio et maquillages naturels à Saint-Imier vous propose ce mode de consommation écologique et inédit.

Récemment introduit dans les épiceries pour la nourriture, SenShâ innove et vous permet de bénéficier de ce concept inédit pour vos cosmétiques du quotidien.



Le principe consiste à acheter la première fois votre emballage vide que vous sélectionnez dans un choix de tailles et matières différentes, ensuite on vous le remplit avec le produit désiré. Par la suite, vous ne paierez plus que la matière et votre flacon ne passera plus si vite à la poubelle!

Les avantages:

- Economique: car je paie uniquement le produit brut que je consomme

- Ecologique: car les flacons se réutilisent à souhait et ne font pas de déchets inutiles
- Ludique: car les produits varient selon la saison et je choisis mon cosmétique selon mon envie sur place.

SenShâ est une des premières marques de cosmétiques bio à proposer le vrac et on vous invite à venir le découvrir. Le vrac est aussi une idée originale pour faire des cadeaux sympas à offrir.

A bientôt à notre boutique, nous nous ferons un plaisir de vous accueillir!

Boutique **senShâ**
SWITZERLAND

Mercredi à vendredi 9h 30 - 12h / 14h - 18h
Samedi 9h 30 - 12h
Francillon 2, St-Imier
www.sensha-cosmetics.com
shop en ligne également



**Portes ouvertes
Le 14 avril 2018
De 8h à 15h**



Cafés croissants dès 8h
Apéritif et collation offerts!



Si la météo le permet, possibilité de rouler avec votre matériel, accompagné d'un coureur.

VELO NELLO SA
Rue de la Suze 8
2610 Saint-Imier



032 941 28 20
info@velonello.ch
www.velonello.ch

Roland Vuilleumier sa

**Electroménager - Sanitaire - Chauffage
Ferblanterie - Couverture - Dépannage**

Expo électroménager - sanitaire 032 944 15 35
Rue Francillon 24 079 240 70 27
2610 Saint-Imier 2608 Courtelary
078 922 44 71 www.rolandvuilleumiersa.ch

RoCHAT INTERIEUR

La meilleure adresse pour votre décoration

décoration | mobilier | literie | rideaux | stores
linge de maison | revêtements de sol

Rochat Intérieur Sàrl | Francillon 17 | Saint-Imier
Tél. 032 941 22 42 | Fax. 032 940 71 83 | info@rochatinterieur.ch

Actif contre la myopie!

Préserver la vision avec Myopia Expert

Il est possible d'agir activement contre la progression de la myopie. A l'ère numérique, c'est tout particulièrement **les enfants et les adolescents** qui deviennent, de plus en plus tôt et plus fortement, myopes. Les risques de forte myopie et de dommages oculaires conséquents augmentent. Cependant, ceux qui prennent activement des mesures à un stade précoce peuvent les limiter.

Protégez-vous et protégez vos enfants des risques de la myopie, pour la santé de vos yeux. Le système **Myopia Expert** vous offre tout ce dont vous avez besoin dans un programme complet: conseils et assistance, prévention et tests de dépistage, évaluation des risques, changement comportemental et **lentilles de contact spéciales sur mesure.**

Profitez de cette opportunité pour préserver plus longtemps la vision et la santé de vos yeux.



Maîtriser
votre
myopie

JOBIN OPTIQUE

visiblement plus proche

En tant qu'expert certifié, **Jobin Optique** à Saint-Imier vous aide volontiers, avec le système Myopia Expert, à ralentir et à limiter la progression de la myopie, en particulier chez les enfants et les adolescents. Prenez rendez-vous et lors de votre visite, nous vous expliquerons volontiers comment préserver une vision de qualité avec Myopia Expert: grâce à un dépistage actif, des lentilles de contact suisses spéciales de précision et sur mesure.

Intéressé? Merci de prendre rendez-vous au
032 941 23 43 ou sur www.jobinoptique.ch

La Torsade, une boutique mode et tendance

Depuis plusieurs mois maintenant, la boutique La Torsade, à Saint-Imier, a ouvert ses portes et vous propose des articles modes dans un cadre cosy et chaleureux.

Chaque mois, l'équipe de la Torsade rentre de Paris chargée de collections «hyper tendance» qui complètent à merveille les autres marques (Kenny S, Voodoo, La Fée Maraboutée, Desigual, Yaya, N ü, Salsa, Indi & Cold, AS98, Mjus, Jana, ...)

Conseillère en relooking, Céline Lautenschlager se fera une joie de révéler vos atouts et de les mettre en valeur.

Venez découvrir les nouvelles collections printemps / été et les nouveautés de Paris.

Rabais de 10% sur vos achats
pendant la semaine du 17 au 21 avril.



Heures d'ouverture

Du mardi au vendredi

9h-11h45

14h-18h

Samedi

9h-11h45

13h30-16h

La Torsade
Boutique

Rue Dr-Schwab 4 Saint-Imier
032 940 7171

atelier du corps

CHRISTIANE KERNEN

Thérapeute corporelle

Mieux-être et Santé

www.christianekernen.ch

079 481 94 03

MÉLANIE KERNEN

Soins thérapeutiques

Massage classique

Réflexologie plantaire

079 347 86 50

Francillon 34
2610 St-Imier

BUREAUTIQUE
EVRO photocopies SA
2610 ST-IMIER www.evro.ch

LA QUALITÉ DU SERVICE PROFESSIONNEL

brother
at your side

brother
at your side
PREMIUM PARTNER

EVRO photocopies SA Case postale 79 - Dr Schwab 6 - CH-2610 St-Imier
Tél. +41 (0) 32 9 41 1 410 Fax +41 (0) 32 9 41 4 007 Courriel : info@evro.ch



Vos commerçants locaux

- Annelise Coiffure
- Arc-en-Ciel « Elle et lui »
- Astria Informatique Sarl
- Atelier du Corps, C. et M. Kernen
- Cart-electronique
- CDM
- Chez Jean-Pierre
- Chiesa
- Coco Coiffure
- Coiffure Yacinthe
- Croisitour Voyages
- Diatel
- Domitec Hug
- Droguerie du Vallon
- Erguël voyages
- Evro photocopies SA
- FCM Sarl
- Fitness Energy
- Fleurs La Clairière
- Garage Gerster SA
- GL Import
- Gonthier Fleurs
- Grünig-Giachetto
- id3a Sarl
- Imprimerie Bechtel SA
- Institut Sabaidee
- Jobin Optique
- La Tanière
- La Torsade Sarl
- La Vinoterie Sarl
- Laiterie Demont
- LumiMénagers Sarl
- Madeleine Traiteur
- Migliori (Horlogerie-Bijouterie)
- Nikles Toiture SA
- Optic 2000
- Pharmacie Pilloud SA
- PharmaciePlus du Vallon
- Quincaillerie du Vallon
- Restaurant Berna Sarl
- Restaurant La Reine Berthe
- Rêve d'enfant
- Rio Bar
- RoCHAT Intérieur
- SenShâ Cosmetics Sarl
- Spielhofer SA
- TLM-ATIK Services Sarl
- Tof Sports
- Traiteur et boucherie Pellet
- Valser Service de Tomi Sandro
- Velo Nell'o
- Vuilleumier Roland SA

Chez Migliori, tout pour toute occasion

Un mariage en vue, une naissance, un anniversaire. Des alliances aux gourmettes bébés, en passant par les sets de naissances Berndorf, nous vous proposons une large gamme de produits adaptés à vos besoins.

Les marques de montres :

- Swiss Military, montres sportives acier étanches, 30, 50, 100, 200 mètres
- Le Temps, montres sport classiques, avec verre saphir
- Esprit, montres fashion pour jeunes
- Daniel Wellington, LA montre tendance ados
- William L., LA montre Vintage
- Boccia, montres et bijoux en titan (anti-allergiques)
- Bijoux Xenox, acier et argent hommes et femmes

- Bijoux Esprit, collection mode argent rhodié (le rhodiage est un traitement anticorrosif pour l'argent)
- Bijoux Sueno, collection argent rhodié de luxe

Horlogerie-Bijouterie
B. Migliori

Francillon 21
2610 Saint-Imier
032 941 44 95
Mail: brunomigliori@bluewin.ch
www.migliori-bijouterie.ch



CASIO

GROVANA

BOCCIA

COVER

Le Temps

JOWISSA

ESPRIT

SWISS MILITARY

SWISS MILITARY

SWISS MILITARY

SWISS MILITARY

SWISS MILITARY

TOF Sports

La meilleure adresse pour tous les sportifs

Profitez!
- fin de série -
soulers

TBS • Nike • Brooks

Tongs

Jusqu'à la fin du mois d'avril
Promotion sur le textile
Mammut et McKinley 20%

Francillon 11 - 2610 Saint-Imier - 032 941 39 07

**Les nouveautés
sont arrivées!**

TRAMELAN

Une conférence très féline

Notre rapport aux animaux a énormément changé ces dernières décennies. Les animaux domestiques ont pris une place de plus en plus importante dans notre société urbaine et individualiste. Pas toujours pour le bien-être de l'animal. Mardi prochain, à l'occasion d'une conférence au CIP à Tramelan, Christelle Reber, vétérinaire à Saint-Imier, prendra l'exemple des chats.

Confinés

Source de bien-être pour nous, les chats sont à l'heure actuelle de plus en plus confinés à l'intérieur. Cette acclimatation est parfois difficile pour eux et peut mener à des troubles comportementaux. Christelle Reber donnera quelques pistes et proposera divers moyens à disposition pour les rendre plus heureux.

En seconde partie de conférence, la vétérinaire fera une petite « revue de médecine » et expliquera comment se passent les interventions au cabinet. De l'accueil de nos amis félins jusqu'à leur retour à la maison, nous découvrirons plusieurs précautions simples à prendre afin que tout se passe au mieux. Christelle Reber présentera également quelques cas médicaux.

La conférencière a effectué ses études de vétérinaire à l'Université de Berne. Diplômée en 2009, elle a été engagée à la Clinique vétérinaire de Delémont.



mont. Elle a pu y acquérir une solide formation avec de nombreux cas traités.

En 2012, elle devient la vétérinaire des petits animaux sur le site de Saint-Imier, tout en

continuant d'aller travailler à Delémont.

Mardi 17 avril à 19h30
CIP, Tramelan
Entrée libre, collecte

PING-PONG CLUB TRAMELAN

Beau succès pour la Nuit du ping

Du spectacle, et quel spectacle, jusqu'au petit matin

Une trentaine de pongistes ont participé à la Nuit du ping samedi dernier à la halle Juventuti de Tramelan. Ce tournoi exhibition d'un niveau très relevé a permis aux joueurs de disputer pas loin d'une centaine de rencontres au total. Le règlement du jeu par handicap

a donné l'opportunité à tous les joueurs présents d'avoir une chance de remporter le tournoi. Ainsi, une petite surprise a eu lieu en finale de la catégorie Open avec la victoire de l'expérimenté Philippe Gasser (classée B11) de Cortaillod sur le jeune Simon Schaffter (classé

A17) du club de Saint-Louis (France) et futur joueur de ligue nationale A en Suisse.

Dans la catégorie Dinosaur destinée aux joueurs de l'association ANJTT ayant plus de vingt années de pratique active, c'est également Philippe Gasser dans une forme étincelante qui remporte le trophée. Le tournoi s'est déroulé dans une bonne ambiance, les joueurs et spectateurs pouvant se restaurer et jouer aux cartes jusqu'au petit matin.

Catégorie Open (21 participants)

1. Philippe Gasser (Cortaillod)
2. Simon Schaffter (Saint-Louis, France)
3. Olivier Kohli (Cernier)
4. Cyril Vallat (Tramelan)

Catégorie Dinosaur (10 participants)

1. Philippe Gasser (Cortaillod)
2. Fabien Golay (Saint-Imier)
3. Maud-Elodie Langel (Cernier)
4. Olivier Kohli (Cernier)



COMMUNIQUÉ DU PS

Elisabeth Beck et Morena Pozner au CJB

Elisabeth Beck, Saint-Imier, et Morena Pozner, Moutier, siègeront au Conseil du Jura bernois (CJB) dès le 1^{er} juin prochain. Chacune première vient ensuite dans son cercle électoral, elles remplaceront Sandra

Roulet Romy et Hervé Gullotti pour la prochaine législature (2018-2022). Ces deux derniers, élus le 25 mars 2018 au Grand Conseil bernois et au CJB, ont renoncé à entrer au CJB pour des raisons essentielle-

ment professionnelles, laissant ainsi leur place vacante. Sandra Roulet Romy et Hervé Gullotti, se consacreront exclusivement à leur mandat au Parlement cantonal.

Le Parti socialiste du Jura bernois se réjouit de l'entrée en fonction d'Elisabeth Beck (nouvelle), conseillère de Ville socialiste imérienne, et de Morena Pozner, élue prévôtoise sortante au CJB, et leur souhaite plein succès dans leur activité politique.

Les quatre élus susmentionnés remercient par ailleurs les nombreux électeurs et électrices qui ont soutenu leur candidature au Grand Conseil et au Conseil du Jura bernois. Leur reconnaissance va également à toutes les personnes qui leur ont apporté leur appui tout au long de la campagne électorale. | psjb



Ensemble, on voit mieux

sbv-fsa.ch

Compte pour les dons 10-2019-4

ENVERS DE SONVILIER

Concours bovin de printemps : exceptionnelle Isaria !

Le traditionnel concours bovins de printemps de l'Association d'élevage Envers de Sonvilier s'est tenu le mardi 3 avril dernier sur l'exploitation de la famille Mathurin Spycher.

Cette année s'est produit un fait rare, un éleveur a eu le privilège de présenter une vache avec plus de 125000 kg de lait produit durant sa vie.

Cette vache s'appelle Isaria et est la propriété de la famille Maurice Jeanneret. Elle est née sur l'exploitation le 4 avril 2003 avec comme père le fameux taureau Pickel. Elle a produit 126527 kg, ce qui représente 23,1 kg de lait par jour de vie (5479 jours). Elle a vêlé 12 fois, 8 veaux femelles et 4 taureaux, la dernière fois le 24 octobre 2017. La moyenne de ses 11 lactations est de 10 128 kg avec



Les experts cantonaux Peter Salvisberg et Niklaus Leuthold avec la vache Isaria et son propriétaire, Maurice Jeanneret

3,43 % de matière grasse et 3,17 % de protéine. L'Association d'élevage Envers de Sonvilier félicite très sincèrement la

famille Jeanneret et lui souhaite encore beaucoup de plaisir avec cette vache exceptionnelle !

COMMUNE DE SONVILIER

Aménagement local du territoire communal : permis de construire

C'est un vaste domaine qui comprend notamment et sans être exhaustif les règles pour la construction, la démolition, la transformation ou l'agrandissement de bâtiments, mais aussi l'exploitation agricole, la sylviculture, l'artisanat, l'industrie, le gyrobroyage, les routes et les chemins, l'eau, les conduites, l'énergie, la police du feu, l'aménagement de STEP, la protection de l'environnement, la nature du paysage.

Dans le cadre du nouveau plan d'aménagement local, le Conseil communal tient à garantir une pratique uniforme de l'application des règlements de construction sur l'ensemble du territoire communal.

La commission d'urbanisme pourra vous renseigner au sujet de l'obligation ou non de disposer d'un permis de construire, sur la procédure d'octroi du permis ainsi que sur les contrôles effectués. Dans certains cas, il se peut qu'elle ne puisse offrir une réponse toute faite et une consultation auprès d'autres organes compétents, (Préfecture, Oacot, OED, monument historiques) devra se faire pour obtenir les informations nécessaires.

A quel moment faut-il engager une procédure d'octroi du permis de construire et quelle est l'autorité responsable en la matière ? Quels sont les projets requérant un permis ? Mon bâtiment est-il digne de protection selon le service des monuments historiques ? Quel est le cadre légal sur l'énergie, l'eau propre et l'eau sale, les distances à la limite ? Le projet envisagé est-il conforme à l'affectation de la zone ? Une dérogation au sens des dispositions du règlement est-elle nécessaire ?

Autant de questions qui doivent se poser, tant pour la

construction, la transformation intérieure ou extérieure d'un bâtiment, en bref pour tout type d'aménagement ou de projet cités en début de texte, la commission d'urbanisme vous accompagnera et vous guidera volontiers dans votre projet.

Une demande de permis de construire faite selon les lois en vigueur vous évitera bien des désagréments et permettra à votre projet de se réaliser de manière optimale. En effet, si des dossiers parviennent incomplets à l'administration communale, des frais supplémentaires pourraient être facturés. | cm

Mutations

Le Conseil a le plaisir de communiquer à sa population l'engagement de Marc Jeanneret en tant que futur chef de la voirie municipale. Son activité débutera le 1^{er} juin en remplacement de Christian Schwyzer, qui a fait le choix d'une nouvelle orientation professionnelle. Le Conseil souhaite à chacun d'eux, pleins

succès et épanouissement dans son prochain cadre professionnel.

D'autre part, le Conseil informe ses citoyens de sa décision de mettre fin au contrat liant avec son secrétaire communal. Le poste en question sera prochainement mis au concours selon la procédure habituelle. | cm

LUDOTHÈQUE DE SAINT-IMIER

NOUVEAUTÉS DE CE PRINTEMPS

LA CHASSE AUX MONSTRES



Jeu de mémoire coopératif et d'association à partir de 4 ans, qui permet de partager un bon moment avec les enfants. Les différents niveaux de jeu sont appréciables pour adapter les règles en fonction de l'âge de chacun. Un excellent moyen de faire travailler la mémoire. Un jeu drôle et éducatif à la fois, ce qui n'est pas forcément toujours le cas !

NMBR 9



Jeu de combinaison et logique à partir de 8 ans. Le joueur va essayer de placer ses tuiles au niveau le plus haut possible. Plus la tuile est haute, plus elle génère de points à la fin de la partie. Le joueur avec le plus de points gagnera la partie.

APPRENDRE EN S'AMUSANT

A partir de 6 mois. Technologie Smart Stages, chacune avec 3 niveaux de jeu, adaptés au niveau de développement de l'enfant. Familiarise avec les contrastes, lettres, chiffres, formes, couleurs et premiers mots anglais. Des nombreuses possibilités de jeu jusqu'à l'apprentissage de la motricité fine avec un jeu de rôle mobile par téléphone, des pièces coulissantes et rotatives, des boutons et une porte à ouvrir et fermer. Pour jouer assis, les pieds se retirent aussi.

VIVA TOPO!



Un amusant jeu de parcours à vivre à partir de 4 ans. L'objectif : attrapez un maximum de fromage sans vous faire attraper par le chat. A souligner que le matériel de ce nouveau jeu est somptueux, avec un chat et des souris en bois.

NOTRE HISTOIRE

en images avec **MEMOIRES D'ICI**



Actualité oblige, voici ce jour une des photographies appartenant au diaporama présenté par le Centre de recherche et de documentation dans le cadre de la Rencontre photographique de Tramelan. Un diaporama intitulé *Dans les pâturages et réunissant des clichés anciens de loisirs*. Sur cette image, la famille de Joël Geiser (1896-1978), un inventeur né en Ajoie, arrivé à Sonvilier en 1929, où il crée sa première scie à ruban, avant d'ouvrir en 1944 une fabrique de scies à ruban. Joël Geiser fut connu également pour l'ensemble vocal *Les Rossignols du Jura*, qu'il fonda avec ses trois filles, Lydia, Marthe et Annie. La photographie ci-dessus, provenant du fond de souvenirs familiaux, était intitulée *Sortie en Ford et date de 1928 environ*.

Mémoires d'Ici, Famille Joël Geiser.

AGENDA

EXPOSITIONS

- Saint-Imier, La Roseraie, travaux artistiques d'un projet intergénérationnel jusqu'au 30 avril, 9h-17h
- HJB site de Saint-Imier, œuvres de Raymond Capobianco au restaurant, œuvres des résidents du Pré-aux-Bœufs aux Fontenayes Ouest, jusqu'à fin avril, en semaine de 8h à 17h30, samedi et dimanche de 9h à 17h30
- Saint-Imier, galerie d'Espace Noir du 7 au 29 avril, mardi-mercredi-jeudi-dimanche 10h-20h, vendredi-samedi 10h-22h
- Tramelan, CIP, Rencontre photographique, jusqu'au 9 mai, lun à ven 8h-20h, sam 14h-20h, dim 14h-17h
- Saint-Imier, CCL jusqu'au 27 mai, Histoires naturelles de Sandra Baud, ma-mé-je-ven 14h-18h, sa-di 14h-17h, fermé 10-11 mai

VENDREDI 13 AVRIL

- Cormo'Rock, soirée métal, portes 20h, concerts 20h30, 15 fr., jusqu'à 12 ans gratuit si acc.
- Sonceboz, après-midi musical au Foyer de Jour Vallon, dès 14h
- Tramelan, patinoire 14h-17h, après-midi sport et détente pour les 6-18 ans, entrée libre, sans inscription
- Tramelan, CIP, vernissage de la 3^e Rencontre photographique, dès 18h, animations diverses, cantine
- Villeret, délai d'inscription pour les soirées Journal créatif de la Bibliothèque
- Saint-Imier, Espace Noir 22h, Bolchoï Karma Expérience, 12 fr./10 fr.

SAMEDI 14 AVRIL

- Cormo'Rock, soirée pop/rock, portes 20h, concerts 20h30, 15 fr., jusqu'à 12 ans gratuit si acc.
- Sonvilier, place du Collège, 9h, cours de taille des arbustes d'ornement
- Plagne, vente de bois de feu, dès 9h30 aux Ecovots

- Tramelan, maison de paroisse grand-rue 120, 8h30-11h, petit déjeuner ouvert à tous
- Tramelan, CIP, Rencontre photographique, projection en continu
- Péry, centre communal 20h15 (caisse 19h30), soirée annuelle du Chœur mixte Péry-Sonceboz, 10 fr.

LUNDI 16 AVRIL

- Sonceboz-Sombeval, halle de gymnastique 20h, assemblée municipale extraordinaire

MARDI 17 AVRIL

- Tramelan, Cinématographe 20h, Connaissance du monde en Chine, aux frontières du Tibet
- Tramelan, CIP 19h30, conférence d'une vétérinaire, *Les chats et nous*, entrée libre, collecte

JEUDI 19 AVRIL

- Saint-Imier, salle de spectacles, 19h30, conférence *Un autre rapport au temps avec l'aide des arbres*, entrée libre, collecte (en préambule du projet *Immortels* du Corps de musique et de Cedric Bregnard)
- Vauffelin, ancienne école, après-midi jeux et autres de 14h à 16h
- Cormoret, récolte des objets encombrants non combustibles, place du village 8h-12h et 13h15-17h

VENDREDI 20 AVRIL

- Saint-Imier, CCL 19h, vernissage de l'exposition *Histoires naturelles*, Sandra Baud
- Courtelary, Espace Nicolas Béguelin 20h, assemblée SDC

SAMEDI 21 AVRIL

- Cortébert, Journée de printemps par la société d'embellissement, rdv 9h place de l'école
- Corgémont, Festival des chanteurs du Bas-Vallon et de Bienne, salle de spectacles dès 17h30, restauration chaude dès 19h, cantine, tombola
- Villeret, halle polyvalente 17h30, soirée musicale, 25 fr.

DIMANCHE 22 AVRIL

- Courtelary 20h, théâtre en appartement, organisé par le CCL, *La table des matières*, 25 fr./20 fr./15 fr., rés. 032 941 44 30 ou information@ccl.ch
- Saint-Imier, CCL, 14h30-16h, initiation à la technique de la linogravure par Sandra Baud

LUNDI 23 AVRIL

- Tramelan, séance du Conseil général, 19h30 au CIP

MARDI 24 AVRIL

- Courtelary 20h, théâtre en appartement, organisé par le CCL, *La table des matières*, 25 fr./20 fr./15 fr., rés. 032 941 44 30 ou information@ccl.ch
- Orvin, Résidence Les Roches 19h30, conférence publique *Que mes volontés soient faites*, entrée libre mais s'annoncer au 032 358 09 50

JEUDI 26 AVRIL

- Cormoret dès 8h, ramassage du vieux papier
- La Heutte 20h - minuit, passage à niveau de la gare fermé au trafic

SAMEDI 28 AVRIL

- Saint-Imier, CCL 14h30, visite guidée par l'artiste de l'exposition Sandra Baud

DIMANCHE 29 AVRIL

- Saint-Imier, CCL, 14h30-16h, initiation à la technique de la linogravure par Sandra Baud

DIMANCHE 1^{er} MAI

- Sonceboz, fermeture du passage à niveau de l'Envers, dès 20h et jusqu'au 4 mai à 12h

JEUDI 3 MAI

- Vauffelin, ancienne école, après-midi jeux et autres de 14h à 16h

- Saint-Imier, CCL, jeudreLive chanson française avec Elsandy et Louisa Bey, portes et bar 19h30, concert 20h, prix unique 10 francs

SAMEDI 5 MAI

- Cormoret bouge, dès 17h, disco sirop, animation danse, puis silent party; balades à vélo (familles 9h30, sportifs 14h), cantine, pasta party dès 18h30

DIMANCHE 6 MAI

- Cormoret bouge, 13h30 la plus grande leçon de gym de Suisse, cantine
- Saint-Imier, CCL, 14h30-16h, initiation à la technique de la linogravure par Sandra Baud

SAMEDI 12 MAI

- Saint-Imier, CCL 14h30, visite guidée par l'artiste de l'exposition Sandra Baud

DIMANCHE 13 MAI

- Corgémont, 9h-13h salle de spectacles, brunch de la Fête des mères par le Ski-club
- Saint-Imier, CCL, 14h30-16h, initiation à la technique de la linogravure par Sandra Baud

JEUDI 17 MAI

- Vauffelin, ancienne école, après-midi jeux et autres de 14h à 16h
- Saint-Imier, CCL 20h30, *J'aime pas l'bonheur*, théâtre tragi-comique par Marjolaine Minot, 25 fr./18 fr./12 fr., rés. 032 941 44 30

DIMANCHE 20 MAI

- Saint-Imier, CCL, 14h30-16h, initiation à la technique de la linogravure par Sandra Baud

SAMEDI 26 MAI

- Saint-Imier, CCL 14h30, visite guidée par l'artiste de l'exposition Sandra Baud

La plume de Pat

Capallus

Les chevaux par leur imposante posture donnent une impression de puissance, d'invulnérabilité voire de crainte pour certains, pourtant cela ne s'avère qu'une façade car ils sont dotés des mêmes sentiments que nous.

Sous leurs centaines de kilos de muscles et leur garrot à hauteur de tête humaine, ils sont malicieux tel un chat, curieux tel un écureuil et sensibles tel un chien. Difficile d'adhérer à de tels propos me direz-vous et pourtant...

Face à cet animal vous ne pouvez que vous sentir petit. Savoir qu'un simple coup de sabot ou qu'un mouvement de tête pourrait vous envoyer à l'hôpital mérite en effet toute notre attention et notre respect qui doit être réciproque. Si vous n'offrez pas au cheval le respect qu'il mérite, vous éveillerez en lui son côté chat. Il prendra soigneusement note de votre manquement et n'hésitera pas le moment voulu à vous l'offrir en retour sous diverses formes plus ou moins agréables mais toujours surprenantes et le tout saupoudré de graines de malice. L'effet ressentit sera à la hauteur de votre écart à son égard, prenez garde.

Le cheval équipé se laissera monter s'il en est coutumier. Ce moment magique vous confortera dans votre sentiment de domination, mais attention au leurre. L'histoire rapporte dans ses chroniques, que l'Homme s'est accaparé cette planète car il pense avoir le monopole de l'intelligence et des émotions. Si cette évidence vous effleure c'est que vous n'avez toujours rien compris. Il y a une énorme différence entre un animal qui vous accepte et un animal qui vous tolère. Croyez-moi, cette erreur ne sera que de courte durée.

Les premiers pas que vous ferez avec cette bête majestueuse vous conforteront dans l'idée que vous êtes devenu, après notre Seigneur, l'être le plus puissant du monde. Cette vérité n'aura vie que pour quelques petites minutes. Très vite la curiosité du cheval vous mènera là où votre fierté refusera d'aller. Les tentatives d'imposer votre volonté par d'ingénieuses stratégies, telles que la contraction rageuse des biceps ou l'ouverture exagérée de votre organe buccal, s'avèreront toutes rapidement infructueuses. L'animal vous prouvera que l'être inférieur se trouve bien sur sa partie supérieure. Je vous rassure, vous n'aurez pas besoin de cascadeur pour cette phase-ci. Vous ne risquez rien, sinon de sourire d'un jaune étincelant à maintes reprises.



Notre ego fortement froissé par ce constat, tentera de reprendre le contrôle de cette vaillante bête. Mais celle-ci n'a de « bête » que le nom. Elle aura dès le début senti si vous la respectez ou non et agira en conséquence. Sa sensibilité prendra le contrôle de la situation pour vous faire comprendre que sans réciprocité, il ne peut y avoir respect.

Toutes ces pérégrinations peuvent être épargnées si d'entrée de jeu, vous montrez à cette puissante force de la nature que vous la respectez pleinement. Alors dans ses yeux, vous verrez la lumière qui l'anime et qui va lui donner la motivation de vous faire passer un moment absolument inoubliable d'intense partage.

Car plus qu'une simple promenade ou compétition, c'est un voyage harmonieux entre l'animal, la nature et l'Homme qu'il va vous offrir. Vous aurez des émotions, des sensations et de la force brute en retour qui éveilleront chacun de vos instincts les plus primaires mais aussi les plus authentiques.

Monter à cheval dans un décor féérique pour une randonnée inoubliable, cela n'a tout simplement pas de prix. C'est un retour à nos racines, aux sensations primales de l'Homme, un voyage dans le passé qui nous rappelle qu'avant, cet animal faisait partie intégrante de nos diverses sociétés et cultures. Il était pour nous, pauvres bipèdes frêles et maladroits, ce qu'une locomotive est à un train.

Le vocabulaire français, pourtant riche, ne suffit pas à énumérer la quantité d'émotions qui nous envahissent lors d'une telle expérience. Du frisson à la fierté en passant par l'apprentissage de la communication et le respect, le cheval enrichit notre propre nature et en retour, nous lui offrons une chance d'apprendre les rudiments de la confiance envers la race humaine qui tente vainement d'évoluer.

Selon l'adage, « la plus belle conquête de l'Homme est le cheval », et si c'était finalement le contraire? ...

Patrick Rettenmund

Retrouvez les textes de Patrick Rettenmund sur sa page facebook *L'instant présent*

Au CIP, l'Arc jurassien fait ce soir la fête à la photo

Ils sont 24 à exposer jusqu'au 9 mai, après un vernissage haut en couleur

La 3^e Rencontre photographique de Tramelan s'ouvre ce soir. Cet événement populaire, à la portée de tous, présente pas moins de 24 photographes régionaux (Jura, Jura bernois et Neuchâtel) qui partageront avec le public leurs émotions et leurs inspirations.

La rencontre photographique s'articule avant tout autour d'une exposition très riche, offrant une grande variété de sujets et de techniques, illustrant les innombrables possibi-

lités et mises en œuvre de cette forme d'expression artistique.

Rencontres et échange

Le vernissage de ce soir sera l'occasion de rencontrer les photographes, d'échanger connaissances et techniques, mais surtout de partager. Toute la soirée, quatre salles seront dédiées à la projection de différents travaux. En 30 images, plusieurs photographes construisent ainsi une petite histoire avec un fil rouge.

D'autres photographes échangeront avec le public lors de brèves rencontres qui auront lieu toutes les 15 minutes.

Avec Mémoires d'Ici et diverses animations

Mémoires d'Ici présentera sur grand écran une sélection de photographies anciennes sur le thème *Loisirs dans les pâturages*.

Après une année d'activité dans le cadre de l'Observatoire du Paysage, les parcs Chasse-

ral et Doubs présenteront les sites suivis et les objectifs de ce vaste projet participatif et citoyen.

A la médiathèque du CIP, deux courtes conférences mettront en valeur le travail du photographe Beat App.

Il sera possible de se restaurer et la soirée sera agrémentée par les musiciens de Kissing Toads.

Une nuit royale

Le Royal s'associe à la manifestation et proposera le 5 mai une Nuit de la photo avec une exposition tout en contraste. Plongée dans l'obscurité, elle mettra l'image à l'honneur comme unique objet d'attention. Qu'elles soient virtuelles ou glacées, seules les photos seront éclairées.

Les 24 photographes

Beat App, Orpond. Roland Bassin, Tramelan. Marie-Claude Berdat Willemin, Courroux. Thierry Bohnenstengel, La Chaux-de-Fonds. Jérôme Bouquet, Moutier. Classe « photo », Corgémont. Florent Cosendey, La Chaux-de-Fonds. Aline Deshayes, Vessy. Michaël Diacon, Cortébert. Jean-Robert Drougard, Tavannes. Roland Graber, Courtelary. Serge Hager, Delémont. Jacques Ioset, Courfaivre. Thomas Loosli, Tramelan. Martine Meyer, Saint-Imier.

Au programme ce soir

- 18 h *partie officielle*, vernissage
- Dès 18 h *Projections de photographies en continu*, avec entre autres *Loisirs dans les pâturages* par Mémoires d'Ici
- Dès 18 h 30 *animations et restauration*, menu vol-au-vent, musique par les Kissing Toads, médiathèque exceptionnelle ouverte
- 20 h *conférence de Beat App, Lac de Bièvre: poisson – homme – nature*

Beat App se passionne depuis quelques années pour la photo sous-marine. Il s'est particulièrement intéressé au lac de Bièvre et à son écosystème. En quelques clichés, il nous emmène dans les fonds lacustres et nous fait découvrir un éventail d'images tiré de son dernier livre.

- 21 h *conférence de Beat App, L'aventure d'un livre*

Beat App a plusieurs livres de photographies à son actif dont les thèmes traversent les coins de pays qui lui sont chers: le Seeland et Chasseral. De la prise de vue à la sortie de l'imprimerie, la création d'un livre est un travail complexe et subtil. C'est un travail de longue haleine où la photo n'est pas forcément l'unique science à maîtriser.

– *Toute la soirée: rencontres et discussions avec quelques photographes participant à la rencontre:*

18 h 45	Daniel Salzmann
19 h	Classe de Corgémont
19 h 15	Jean-Marc Waeger
19 h 30	Roland Graber
19 h 45	Serge Hager
20 h 15	Thierry Bohnenstengel
20 h 30	Christian Rossé
20 h 45	Muriel Schüpbach
21 h 15	Valentine Steulet
21 h 30	Alain Prêtre
21 h 45	Jean-R. Drougard
22 h	Michaël Diacon

Miriam Paixao Da Costa, Saint-Imier. Alain Prêtre, La Chaux-de-Fonds. Christian Rossé, Tavannes. Daniel Salzmann, Malleray. Muriel Schüpbach, Moutier. Valentine Steulet, Rossemaison. Nathalie Sutter, Orpond. Jean-Marc Waeger, Tavannes. Olivier Walther, Tavannes.

CIP, Tramelan
Expo jusqu'au 9 mai
lun à ven 8h-20h
sam 14h-20h, dim 14h-17h
Projection en continu:
samedi 14 avril de 14h à 20h

Le Royal, Tavannes
Nuit de la photo
Samedi 5 mai dès 18h



EN SALLES

AU CINÉMATOGAPHE À TRAMELAN

HOSTILES

VENDREDI 13 AVRIL, 18 H **VF**
SAMEDI 14, 18 H **VO**
DIMANCHE 15, 20 H **VO**
LUNDI 16, 20 H **VF**

de Scott Cooper, avec Chirstian Bale, Rosamund Pike. En 1892, le capitaine de cavalerie Joseph Blocker, ancien héros de guerre devenu gardien de prison, est contraint d'escorter Yellow Hawk, chef de guerre Cheyenne mourant, sur ses anciennes terres tribales. Peu après avoir pris la route, ils rencontrent Rosalee Quaid. Seule rescapée du massacre de sa famille par les Comanches, la jeune femme traumatisée se joint à eux dans leur périple. En VO s.-t. et français. 16 ans (14 acc.). Durée 2 h 13.

PACIFIC RIM UPRISING

VENDREDI 13 AVRIL, 22 H 15

de Steven S. Deknight avec John Boyega, Scott Eastwood. Le conflit planétaire qui oppose les Kaiju, créatures extraterrestres, aux Jaegers, robots géants pilotés par des humains, n'était que la première vague d'une attaque massive contre l'humanité. En français. 14 ans (12 acc.). Durée 1 h 51.



PACIFIC RIM UPRISING

TAXI 5

VENDREDI 13 AVRIL, 20 H 30
SAMEDI 14, 21 H
DIMANCHE 15, 17 H

de Franck Gastambide, avec Malik Bentaha et Franck Gastambide. Sylvain Marot, super flic parisien et pilote d'exception, est muté contre son gré à la Police municipale de Marseille. L'ex-commissaire Gibert, devenu maire de la ville et au plus bas dans les sondages, va alors lui confier la mission de stopper le redoutable Gang des Italiens, qui écume des bijouteries à l'aide de puissantes Ferrari. En français. Durée 1 h 35.

LE VOYAGE DE RICKY

SAMEDI 14 AVRIL, 15 H
DIMANCHE 15, 10 H

de Toby Genkel. Ricky est orphelin. Recueilli par une famille de cigognes, il est persuadé d'en être une lui aussi. Seul problème: Ricky est un moineau... Alors, quand sa famille adoptive se prépare pour la grande migration d'automne vers l'Afrique, il doit affronter la réalité: aucun moineau n'est de taille à faire un si long voyage. En français. Pour tous. Durée 1 h 24.



TAXI 5

DIE LETZTE POINTE – LA DERNIÈRE TOUCHE

DIMANCHE 15 AVRIL, 14 H
MERCREDI 18, 18 H
JEUDI 19, 20 H

de Rolf Lyssy, avec Monica Gubser, Delia Mayer, Suly Röthlisberger. Gertrud va fêter ses 90 ans. Elle croit qu'elle est démente et décide d'en finir. Mais personne ne veut jouer son jeu. En suisse-alem. s.-t. 6 ans (sugg. 10). Durée 1 h 39.

GAME NIGHT

MERCREDI 18 AVRIL, 20 H

de John Francis Daley et Jonathan Goldstein, avec Rachel McAdams et Jason Bateman. Fans de jeux nocturnes, Max et Annie doivent résoudre une énigme policière. Une soirée excitante en perspective... à moins qu'il ne s'agisse plus d'un jeu! En français. 12 ans (sugg. 14). Durée 1 h 39.

BIS ANS ENDE DER TRÄUME

JEUDI 19 AVRIL, À 18 H

de Wilfried Meichtry. Ils se rencontrent en 1956 en Polynésie: la journaliste globe-trotter Katharina von Arx et le photographe français Freddy Drilhon. C'est le début d'un amour passionnel dans lequel tous deux placent leurs rêves au-delà de la réalité. Leur vie commune devient une aventure qui leur demande tout. Wilfried Meichtry ressuscite la vie de deux aventuriers visionnaires. En VO s.t. 12 ans (10 acc.). Durée 1 h 22.

AU ROYAL À TAVANNES

GASTON LAGAFFE

VENDREDI 13 AVRIL, 17 H
SAMEDI 14, 17 H
DIMANCHE 15, 14 H

de et avec Pierre François Martin-Laval, avec Théo Fernandez, Jérôme Commandeur. Avec ses inventions délirantes, il va changer le quotidien de ses collègues. Chat, mouette, vache, et gaffophone seront au rendez-vous des aventures de notre bricoleur de génie qui ne pense qu'à faire le bien autour de lui, mais qui a le don d'énerver Prunelle, son patron. En français. 6 ans (sugg. 8). Durée 1 h 24.

RED SPARROW

VENDREDI 13 AVRIL, 20 H
SAMEDI 14, 21 H
DIMANCHE 15, 16 H 30

de Francis Lawrence avec Jennifer Lawrence, Joel Edgerton, Matthias Schoenaerts, Jeremy Irons. Une jeune ballerine, dont la carrière est brisée nette après une chute, est recrutée contre sa volonté par les services secrets russes. Entraînée à utiliser ses charmes et son corps comme des armes, elle découvre l'ampleur de son nouveau pouvoir et devient rapidement l'un de leurs meilleurs agents. En français. 16 ans (14 acc.). Durée 2 h 20. Durée 1 h 35.

LE JOUR DE MON RETOUR

DIMANCHE 15 AVRIL, 20 H
MARDI 17, 20 H

de James Marsh, avec Colin Firth, Rachel Weisz. 1968. Donald Crowhurst, un homme d'affaires anglais, passionné par la voile, est au bord de la faillite. Pour sauver son entreprise et vivre l'aventure dont il rêve depuis toujours, il décide de participer à la première course à la voile en solitaire pour remporter le grand prix. Soutenu par sa femme et ses enfants, il se lance alors dans cette incroyable odyssee à travers les mers du monde. En VO s.-t. 8 ans (sugg. 14). Durée 1 h 42.

TAXI 5

JEUDI 19 AVRIL, 20 H

voir ci-contre.

Un mois pour découvrir l'Observatoire

L'Observatoire du paysage Doubs-Chasseral est présent pour la seconde année consécutive à la Rencontre photographique de Tramelan.

Dès ce soir, voir ci-contre, il sera possible de découvrir les premières photos au travers d'une vaste installation qui montrera les lieux choisis, le travail réalisé sur le terrain et les objectifs de ce projet d'envergure. Ce sera aussi l'occasion, de s'inscrire pour la prochaine journée de formation des parrains-marraines, agendée au 2 juin.

Depuis son lancement, il y a un an, l'Observatoire du paysage a pris son essor. Une trentaine de marraines et de parrains se sont inscrits pour participer au projet. Deux rencontres-formation ont déjà été organisées, afin que chacun d'entre eux puisse se lancer seul dans le suivi du site de son choix, selon un protocole éta-

bli (deux photos par an depuis le même lieu et avec le même cadrage, notamment).

Grâce à eux, une quarantaine de sites ont déjà été photographiés, permettant de constituer une documentation exceptionnelle sur les paysages de nos régions. Éléments isolés du paysage (allée d'arbres, arbres isolés, anciens chemins), paysages industriels (zones d'activités, sites d'exploitation tel que des carrières) ou encore paysages villageois (vergers aux abords des villages): la variété est importante et permettra, à terme, de mieux comprendre l'évolution de nos paysages.

Parallèlement aux parrains, 12 classes participent au programme spécialement dédié aux écoles de la région. Les Parcs suivent eux-mêmes une dizaine de sites qui devraient être amenés à être fortement modifiés dans les prochains temps.

PAROISSE RÉFORMÉE TRAMELAN

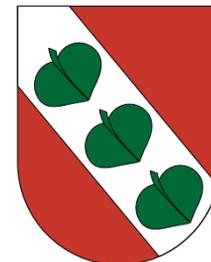
Petit déjeuner solidaire

Ce samedi 14 avril, de 8 h 30 et jusqu'à 11 heures, maison de paroisse réformée, Grand-Rue 120. L'équipe du Petit déjeuner de la paroisse réformée vous convie à un brunch dont le bénéfice est destiné à Entraide & Mission (PPP-projet mondial pour des conditions de travail équitables dans l'industrie tex-

tile). Vous pourrez y déguster, à discrétion, pain, tresses, confitures maison, fromages, jambon, œufs, café, thé, cacao, jus d'orange, etc. Tout sera mis sur pieds afin de permettre à chacune et chacun de bien démarrer la journée dans une ambiance des plus sympathique. Soyez toutes et tous les bienvenus!



Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary



Partie intégrante de la *Feuille d'Avis du District de Courtelary*

District



ASSOCIATION DES CAMPS
DE VACANCES DU DISTRICT DE COURTELARY

Assemblée générale

Chers membres voici le lieu et la date de la prochaine assemblée générale à laquelle vous êtes invités à représenter votre commune.

8 mai 2018 à 19h
Ancienne salle du conseil municipal
Place du village 3
2537 Vauffelin

Ordre du jour

1. Appel et souhaits de bienvenue
2. PV du 15 mai 2017
3. Rapport du président ACV
4. Rapport du président ACVca
5. Comptes 2017 et rapport des vérificateurs des comptes – Approbation
6. Budget 2019 – Approbation
7. Elections statutaires
a) au comité
b) des vérificateurs des comptes.
8. Divers.

Villeret, le 9 avril 2018

Le président: Di Paolo Domenico

Corgémont



Avis de construction

Requérant: M. Sébastien Bichsel, rue de la Gare 17, 2605 Sonceboz.
Projet: construction de 6 garages en remplacement des anciens, sur parcelle N° 626, au lieu-dit « Grand'Rue », immeuble N° 4, 2606 Corgémont (zone de construction H2).
Dimensions: selon plans déposés.
Genre de construction: briques et béton gris.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 6 mai 2018, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art.30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Corgémont, le 6 avril 2018

Secrétariat municipal

Avis de construction

Requérant: M. Gabriele Faricciotti, Le Clos 1, 2606 Corgémont.
Projet: remplacement du chauffage électrique par l'installation d'un chauffage à mazout avec 3 citernes de 1000 litres et distribution par radiateurs, sur parcelle N° 92, au lieu-dit « Le Clos », immeuble N° 1, 2606 Corgémont (zone de construction H2).
Dimensions: selon plans déposés.
Genre de construction: selon plans déposés.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 6 mai 2018, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art.30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Corgémont, le 6 avril 2018

Secrétariat municipal

Cormoret



COMMUNE BOURGEOISE

Assemblée bourgeoise

Jeudi 17 mai 2018 à 19h30
à la petite salle de la halle polyvalente
de Cormoret

Ordre du jour

1. Procès-verbal de l'assemblée du 16 décembre 2017
2. Comptes 2017
3. Modalités d'abrogation de l'acte de classification
4. Rapport du président
5. Divers

Cormoret, le 4 avril 2018

Le Conseil de bourgeoisie

Courtelary



Avis de construction

Requérant: M^{me} Céline Gurtner, Le Ruti 256, 2603 Péry.
Propriétaire foncier: idem que requérant.
Auteur du projet: idem que requérant.
Projet de construction: rénovation du bâtiment et des 4 appartements, remplacement des fenêtres et des tabatières par des velux, isolation thermique de la toiture, connexion au chauffage à distance, remplacement des installations électriques, élimination de la ligne électrique aérienne et réfection de la peinture des façades, le tout sur la parcelle N° 226 sise à La Grand-Rue 59, zone HA.
Dimension: selon plans déposés.
Protection des eaux: raccordement existant.
Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du bureau communal de Courtelary jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.
Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.
Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Courtelary. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Courtelary, le 6 avril 2018

Secrétariat municipal

Orvin



Convocation à l'Assemblée des délégués

Conformément au règlement d'organisation du SEGO, les délégués sont convoqués à l'Assemblée des délégués qui aura lieu le :

Mercredi 23 mai 2018, 19h
Commune municipale d'Orvin
Salle du conseil municipal

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Acceptation du procès-verbal du 25 octobre 2017
3. Comptes 2017
4. Discuter et éventuellement approuver un crédit d'engagement de 55000 fr. pour les travaux d'aménagement du site de la STEP
5. Divers

Orvin, le 13 avril 2018

Le Comité Segó

Péry-La Heutte



Avis de construction

Requérants: Loriol Nicole et Daniel, rue de la Gare 18, 2603 Péry.
Propriétaires fonciers: Loriol Nicole et Daniel, rue de la Gare 18, 2603 Péry.
Auteur du projet: Loriol Concept Sàrl, rue du Cairli 13, 2603 Péry.
Projet de construction: construction d'un garage. Rue de la Gare 18, 2603 Péry, parcelle N° 893, zone H2.
Dimensions: selon les plans déposés.
Genre de construction: fondations, construction portante, parois et toit en béton.
Protection des eaux / eaux usées: raccordement des eaux usées et des eaux pluviales existantes aux canalisations communales en système séparatif.
Dérogation: néant.

Dépôt public de la demande

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 4 mai 2018 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Péry, le 29 mars 2018

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérants: Steiner Ursula et Denis, Chemin du Collège 2, 2604 La Heutte.
Propriétaires fonciers: Steiner Ursula et Denis, Chemin du Collège 2, 2604 La Heutte.
Auteur du projet: Schwab-System. John Schwab SA, Platanenstrasse 7, 3236 Gampelen.
Projet de construction: réfection et isolation de la toiture. Chemin du Collège 2, 2604 La Heutte, parcelle N° 168, zone H2.
Dimensions: selon les plans déposés.
Genre de construction: isolation et couverture de la toiture avec des nouvelles tuiles de couleur gris foncé no. RAL 7016 (nouvelle couleur). Sur bâtiment existant.
Protection des eaux / eaux usées: existant en système séparatif.
Dérogation: néant.

Dépôt public de la demande

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 4 mai 2018 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

2603 Péry, le 29 mars 2018

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérants: Gallina Verena et Francis, rue du Vergeret 4, 2603 Péry.
Propriétaires fonciers: Gallina Verena et Francis, rue du Vergeret 4, 2603 Péry.
Auteur du projet: Gallina Francis, Menuisier/charpentier, rue du Vergeret 4, 2603 Péry.
Projet de construction: remplacement de volets, d'une porte d'entrée et réfection des façades, boiserie et avant-toit. Rue du Vergeret 4, 2603 Péry, parcelle N° 101, zone H2.
Dimensions: selon les plans déposés.
Remplacement de 2 volets en bois sur façade Ouest par des volets en alu de couleur brun no. RAL 8016. Remplacement de la porte d'entrée du sous-sol par une porte-fenêtre à triple vitrages feuilletés. Réfection des façades, boiserie et avant-toit de couleur comme existante.
Protection des eaux / eaux usées: raccordement des eaux usées et des eaux pluviales existantes aux canalisations communales en système séparatif.
Dérogation: néant.

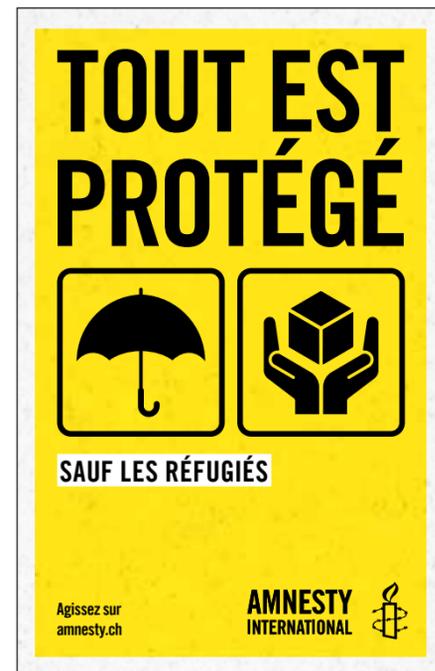
Dépôt public de la demande

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 13 mai 2018 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Péry, le 13 avril 2018

Le Conseil municipal

Réclame



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

**** annule et remplace les publications effectuées par la Municipalité de Péry-La Heutte les 12 et 19 janvier 2018 ****

Requérants: Madame Edith et Monsieur Michel Gysling-Allemann, rue du Vergeret 7, 2603 Péry.
Auteur du projet: Monsieur René Kaestli, architecte ETS, Dorfstrasse 1, 3232 Ins.
Emplacement: parcelle N° 934, au lieu-dit: « Rue du Cairli 1 », Péry, Municipalité de Péry-La Heutte.
Projet: démolition et reconstruction d'une maison d'habitation à toiture plate avec panneaux solaires, construction d'un garage double accolé à la maison sur la partie Nord et aménagement d'une terrasse.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: H2.
Dérogation: art. 48 LAE.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 6 mai 2018 inclusivement auprès de l'administration communale de Péry-La Heutte. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 6 avril 2018

La préfète: Stéphanie Niederhauser

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Commune de Péry-La Heutte, Grand-Rue 54, 2603 Péry.
Emplacement: parcelles N° 53 et 277, au lieu-dit: « Chemin de la Scierie », La Heutte, commune de Péry-La Heutte.
Projet: pose d'une conduite PE sur environ 300 mètres pour le raccordement de la parcelle N° 277.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: agricole.
Dérogations: art. 24 LAT et 48 LAE.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 6 mai 2018 inclusivement auprès de l'administration communale de Péry-La Heutte. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 6 avril 2018.

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Délai de remise
des publications officielles

MARDI 12 H

Saint-Imier



Permis de construire ordinaire

Requérant(s) / maître d'ouvrage: Yves Rochat et Coraline Rochat, rue des Jonchères 40, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: pga pierre gianoli architectes, rue du Brue 24, 2613 Villeret.

Adresse du projet: BF 1942, ancienne route de Villeret 31, 2610 Saint-Imier.

Description du projet: construction d'une maison familiale avec couvert à voitures intégré.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Constructions du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de constructions: Zhfmd C2a.

Dérogations: art. 27 RAC (distance entre les bâtiments).

Zones / périmètres protégés: –

Objet protégés: –

Dépôt public: du 13 avril au 13 mai 2018 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 13 avril 2018

Le chef du service d'urbanisme:
Nicolas Vuilleumier

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Cemiplast SA, rue de la Clé 9, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: MBR Architecture SA, Passage de l'esplanade 1, 2610 Saint-Imier.

Emplacement: parcelle N° 2069, au lieu-dit: «rue de la Clé 9», commune de Saint-Imier.

Projet: pose d'un monobloc froid aérofrigorant à l'extérieur au Nord du bâtiment.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: plan de quartier «rue de la Clé».

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 13 mai 2018 inclusivement auprès de l'administration communale de Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 13 avril 2018

La préfète:
Stéphanie Niederhauser

Réclame



Sauge



Avis de construction (modification du projet)

Requérant: Louis Voilbet, Route de Romont 3, 2537 Vauffelin.

Auteur du projet: Sutdio V9, Route du Varis 9, 1700 Fribourg.

Propriétaire foncier: Louis Voilbet, Route de Romont 3, 2537 Vauffelin.

Projet: construction d'une maison individuelle, chauffage avec pompe à chaleur air-eau, accès et aménagements extérieurs, sur parcelle N° 524, chemin des Ouchettes 8, Vauffelin, zone de construction H2.

Dimensions: selon plans déposés.

Genre de construction: fondations: béton, briques / façades: briques, crépi blanc cassé / toit: forme deux pans à 30°, matériel tuiles couleur rouge.

La demande, les plans et autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal de Sauge jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au conseil municipal de Sauge. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Plagne, le 6 avril 2018

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérant: Emmanuel Rondez, Bas du Village 12, 2536 Plagne.

Auteur du projet: Emmanuel Rondez, Bas du Village 12, 2536 Plagne.

Propriétaire foncier: Louis Voilbet, Route de Romont 3, 2537 Vauffelin.

Projet: transformation du rural en cabinet vétérinaire, remplacement des fenêtres et des portes sis sur parcelle N° 160a, route de Romont 3, Vauffelin, village ancien.

Genre de construction: fenêtres en PVC anthracite et Inox, portes en alu anthracite.

Dimensions: selon plans déposés.

La demande, les plans et autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal de Sauge jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter du lendemain de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*, jusqu'au 14 mai 2018 au plus tard.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au conseil municipal de Sauge. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Plagne, le 13 avril 2018

Le Conseil municipal

Sonceboz-Sombeval



Avis de construction

Requérant: Familles Corpataux Alexandre et Voisard Jérémie, Champ de la Pierre 1 et 3 à 2605 Sonceboz-Sombeval.

Propriétaire foncier: Familles Corpataux Alexandre et Voisard Jérémie, Champ de la Pierre 1 et 3 à 2605 Sonceboz-Sombeval.

Auteur du projet: Deco & Architecture Gerber Jean-Pierre, rue Euchette 2a à 2605 Sonceboz-Sombeval.

Projet de construction: construction d'un mur en béton sur la limite des parcelles 1053-1054. Prolongement du mur et construction d'un couvert N-Est et construction d'une piscine au S-Ouest de la parcelle 1054. Mise en place de palissades au Nord, Ouest et Est de la parcelle 1053. Lieu-dit: Champ de la Pierre 1/3, parcelles N° 1053/1054, zone H2 à 2605 Sonceboz-Sombeval.

Dimensions principales: selon plans déposés.

Protection des eaux: les bâtiments sont déjà raccordés à la canalisation communale et à la STEP.

Dépôt public de la demande

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de Sonceboz-Sombeval jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la *Feuille Officielle du District de Courtelary*. Les oppositions, dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Sonceboz-Sombeval, le 6 avril 2018

Bureau communal

2^e mise à l'enquête publique du plan d'aménagement des eaux

de la Suze à Sonceboz-Sombeval avec demande de défrichement forestier (procédure pour l'aménagement des eaux)

Commune: Sonceboz-Sombeval

Procédure du plan d'aménagement des eaux, selon les articles 21ss de la loi du 14 février 1989 sur l'entretien et sur l'aménagement des eaux (loi sur l'aménagement des eaux, LAE) et l'article 5 de la loi de coordination du 21 mars 1994 (LCoord) avec défrichement et déboisement

Suite à la mise à l'enquête publique du plan d'aménagement des eaux de la Suze à Sonceboz-Sombeval du 15 septembre au 16 octobre 2017, des oppositions ont été formulées et ont impliqué des modifications du projet.

La présente 2^e mise à l'enquête publique ne concerne que ces modifications et la demande de défrichement forestier.

Requérant: Syndicat d'aménagement des eaux de la Suze.

Nom du cours d'eau: la Suze.

Coordonnées géographiques: de 2°57'900 / 1°22'225 à 2°58'0150 / 1°22'070.

Modifications du projet qui font l'objet de la présente 2^e mise à l'enquête publique:

- Le projet n'implique aucune servitude en relation avec les travaux d'aménagement des eaux.
- Le cheminement initialement projeté le long de la Suze est retiré du plan d'aménagement des eaux.
- Le projet d'aménagement des eaux du ruisseau des Malés ne fait pas partie du projet, qui ne contient plus sa mention.
- La place de rebroussement provisoire pour le chantier initialement prévue sur la parcelle 220 est déplacée sur la parcelle 219.
- Sur la parcelle 250, il est renoncé à l'acquisition d'une surface de 587 m².
- Le mur de soutènement situé en rive gauche entre les profils 36 et 37 est maintenu et il est intégré au projet.
- La digue sur les parcelles 351, 352 et 353 est supprimée et remplacée par un mur et une digue sur la parcelle 1074.
- Le mur entre les parcelles 247 et 666 et la Suze sera doté d'un tuyau avec un clapet anti-retour, de façon à assurer l'évacuation des eaux de pluie.
- Sur ses 44 premiers mètres depuis le pont de la rue de la Gare, la digue le long de la Suze sur la parcelle 241 est remplacée par un mur.

Réclame



Dérogations faisant l'objet de la requête:

Autres dérogations selon l'art. 48, al. 3 LAE. Dérogation pour des interventions sur la végétation des rives selon l'art. 18, al. 1bis et 1ter ainsi que les art. 21 et 22, al. 2 de la loi fédérale du 1^{er} juillet 1966 sur la protection de la nature et du paysage (LPN, RS 451).

Suppression de la végétation existant sur des rives (art. 22 LPN).

Atteinte aux plantes protégées selon l'art. 20 LPN et les art. 19 et 20 de l'ordonnance cantonale sur la protection de la nature du 10 novembre 1993 (OPN, RSB 426.111).

Atteinte aux biotopes d'animaux protégés selon l'art. 20 LPN et les art. 26 et 27 de l'ordonnance cantonale sur la protection de la nature du 10 novembre 1993 (OPN, RSB 426.111).

Défrichement et reboisement compensatoire (art. 5 à 7 et art. 11 LFo, art. 19 LCoFo).

Surfaces de défrichement / parcelles: 1'917 m², parcelle 943.

Reboisement de compensation: 1'917 m², parcelle 943.

Délai de dépôt des plans et délai pour faire opposition: du 6 avril 2018 au 7 mai 2018.

Lieu du dépôt des plans et adresse pour recevoir les oppositions: Administration communale de Sonceboz-Sombeval

La qualité pour former opposition est définie à l'article 24, alinéa 2 LAE.

Les oppositions et les réserves de droit doivent être justifiées et adressées par écrit à l'autorité auprès de laquelle le dépôt public a lieu durant le délai de dépôt des plans et d'opposition. Elles ne peuvent concerner que les modifications du projet qui font l'objet de la présente 2^e mise à l'enquête publique et la demande de défrichement forestier

Bienne, le 8 septembre 2017

*III^e arrondissement d'ingénieur en chef
Office des ponts et chaussées
du canton de Berne*

PAROISSE RÉFORMÉE

Assemblée de paroisse

**du 17 mai 2018 à 20h,
à la salle de paroisse,
rue du Collège 19**

Ordre du jour

1. Nomination d'un scrutateur
2. Acceptation de l'ODJ de l'assemblée de paroisse
3. PV de la dernière assemblée ordinaire de paroisse
4. comptes 2017
 - a. présentations
 - b. rapport de la commission de révision des comptes et de protection des données
 - c. approbation
5. Présentation du projet «table-vitrine»
6. Divers et imprévus
7. Clôture

Dépôt public

Le PV de l'assemblée du 17 mai 2018 sera disponible du 24 mai au 23 juin 2018 sur le site internet de la paroisse ou sur demande auprès du président du conseil de paroisse.

Sonceboz-Sombeval, le 13 avril 2018

Paroisse réformée de Sonceboz-Sombeval

Villeret



Avis de construction

Maître d'ouvrage, auteur du projet et propriétaire foncier: M. Jacot Laurent, rue des Planches 35, 2613 Villeret.

Projet: pose de parois et fermeture de l'abri existant, pose d'une fenêtre au sud, d'une fenêtre et d'une porte à l'est ainsi que pose, à l'ouest, d'une porte, type Hörmann, couleur gris granit, identique à la paroi.

Genre de construction: matériel: bois lamé horizontal, type Baltenschwiler S2710, couleur gris granit.

Emplacement: parcelle N° 159 (sud-ouest), lieu-dit: rue des Planches 35, zone H2.

Dérogation: selon art. 81 LR, pour distance insuffisante à la route, art. 80 LR – art 17 Règlement communal des constructions.

Dimensions: selon plans déposés.

Dépôt public de la demande

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du Secrétariat municipal de Villeret jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary* soit jusqu'au 6 mai 2018.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en doubles exemplaires au Secrétariat municipal de Villeret. Les oppositions multi copiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Villeret, 4 avril 2018

Secrétariat municipal Villeret

Avis de construction

Maître d'ouvrage, auteur du projet et propriétaire foncier: M. Zürcher Daniel, rue des Sources 3, 2613 Villeret.

Projet: construction d'un couvert à voiture avec local de rangement. Prolongement de l'avant-toit couvrant la zone d'entrée.

Genre de construction: fondations radier, étayage métal, parois métal et lambris, plafond panneaux sandwichs, façades lambris, toit plat – inclinaison 1,5 %, évacuation des eaux selon système séparatif.

Emplacement: parcelle N° 826, rue des Sources 3, Villeret, zone H2.

Dérogation: selon art. 81 LR, pour distance insuffisante à la route, art. 80 LR – art 17 Règlement communal des constructions.

Dimensions: selon plans déposés.

Dépôt public de la demande

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du Secrétariat municipal de Villeret jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary* soit jusqu'au 6 mai 2018.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en doubles exemplaires au Secrétariat municipal de Villeret. Les oppositions multi copiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Villeret, le 28 mars 2018

Secrétariat municipal Villeret

Réclame

SIMPLEMENT! MIEUX
LIRE, ÉCRIRE, CALCULER, ORDINATEUR.

Cours de lecture, d'écriture, de calcul pour adultes parlant français

0800 47 47 47 www.lire-et-ecrire.ch

Association Lire et Ecrire

Jura bernois

Ordonnance sur les élections générales du Synode de l'Eglise réformée évangélique (Législature 2018-2022)

du 8 février 2018

Le Conseil synodal,

- dans la perspective de l'achèvement de la législature 2014-2018 du Synode de l'Eglise, le 31 octobre 2018, et du début de la législature 2018-2022, le 1^{er} novembre 2018,
- dans le but de valider les élections lors de la session constitutive du Synode de l'Eglise du 7 novembre 2018,
- vu le décret du 11 décembre 1985 concernant l'élection des délégués au Synode de l'Eglise réformée évangélique¹, les art. 7 et 15 de la Constitution de l'Eglise nationale réformée évangélique du canton de Berne du 19 mars 1946², et l'art. 2 de la Convention entre les Etats de Berne et de Soleure du 23 décembre 1958/24 septembre 1979 concernant la situation confessionnelle des paroisses réformées évangéliques du Bucheggberg et des districts de Soleure, Lebern et Kriegstetten³,
- d'entente avec le Délégué aux affaires ecclésiastiques du canton de Berne et le chef du Service des affaires ecclésiastiques du canton de Soleure,

arrête:

Art. 1

Cercles électoraux

¹ Sont considérés comme cercles électoraux les arrondissements ecclésiastiques selon annexe I du décret du 11 décembre 1985 concernant l'élection des délégués au Synode de l'Eglise réformée évangélique.

² L'Arrondissement ecclésiastique de Soleure est divisé en quatre cercles électoraux. Les dispositions spécifiques au Canton de Soleure sont applicables.

Art. 2

Sièges et organe cantonal compétent

Cercle électoral	Sièges	Préfecture, resp. Oberamt (SO)
Bienne-Jura bernois	10	Jura bernois
Bucheggberg SO	2	Oberamt région Soleure
Wasseramt SO	4	Oberamt région Soleure
Soleure SO	3	Oberamt région Soleure
Lebern SO	2	Oberamt région Soleure
Seeland	26	Bienne
Haute-Argovie	17	Haute-Argovie
Bas-Emmental	11	Emmental
Haut-Emmental	10	Emmental
Berne-Mittelland Nord	22	Berne-Mittelland
Berne-Ville	18	Berne-Mittelland
Bern-Mittelland Sud	28	Berne-Mittelland
Thoune	21	Thoune
Haut-Simmental-Gessenay	4	Haut-Simmental-Gessenay
Frutigen-Bas-Simmental	9	Frutigen-Bas-Simmental
Interlaken-Oberhasli	10	Interlaken-Oberhasli

Art. 3

Eligibilité

Est éligible toute personne de confession réformée âgée de 18 ans révolus, domiciliée depuis trois mois au moins dans une paroisse réformée évangélique du cercle électoral concerné et possédant le droit de vote pour les affaires ecclésiastiques.

Art. 4

Propositions des paroisses

¹ Le droit aux sièges au sein de chaque arrondissement ecclésiastique est défini par les réglementations des arrondissements respectifs (règlements d'arrondissement). Les organes exécutifs des arrondissements ecclésiastiques coordonnent la procédure relative au droit aux sièges et s'efforcent de régler les éventuels désaccords.

² L'organe paroissial auquel le Règlement d'organisation de la paroisse en confère la compétence fait les propositions de candidature et les communique au comité de l'arrondissement ecclésiastique jusqu'au lundi 2 juillet 2018 au plus tard.

³ Le comité de l'arrondissement ecclésiastique doit présenter les propositions de candidatures à la préfecture compétente jusqu'au vendredi 17 août 2018, 17 h.

Art. 5

Publication des candidatures

Le comité de l'arrondissement publie les candidatures jusqu'au vendredi 24 août 2018 au plus tard dans la Feuille officielle d'avis des districts ou la Feuille officielle des arrondissements ecclésiastiques. Dans cette publication,

il doit être signalé que d'autres candidatures peuvent être déposées auprès de la préfecture compétente jusqu'au vendredi 7 septembre 2018, 17 h

– par un ou plusieurs conseils des paroisses du cercle électoral ou

– par au moins 50 personnes détenant le droit de vote en matière ecclésiastique dans le cercle électoral.

Art. 6

Election tacite

¹ Si le nombre des candidats ne dépasse pas celui des délégués à élire, la préfète ou le préfet déclare élus, après le 7 septembre 2018, les candidats inscrits, pour autant qu'ils soient éligibles.

² La préfecture communique l'élection aux élus et élus et en informe la Chancellerie de l'Eglise, Altenbergstrasse 66, case postale, 3000 Berne 22, jusqu'au 14 septembre 2018.

Art. 7

Election publique

¹ Si le nombre de candidats inscrits dépasse celui des délégués à élire, une élection publique aura lieu, au plus tard le dimanche 21 octobre 2018, dans toutes les paroisses du cercle électoral.

² La préfète ou le préfet ordonne l'élection publique. Elle a lieu suivant la procédure électorale ordinaire, en assemblée paroissiale ou, lorsque c'est prévu, aux urnes.

Art. 8

Election complémentaire

Si le nombre de candidatures ne dépasse pas celui des délégués à élire, les candidates et candidats inscrits sont déclarés élus. Pour les sièges restés vacants, une procédure électorale complémentaire sera arrêtée en 2019.

Art. 9

Dispositions finales

¹ Les dispositions du décret concernant l'élection des délégués au Synode de l'Eglise réformée évangélique sont applicables au demeurant.

² Pour les cercles électoraux du Canton de Soleure, cette ordonnance s'applique par analogie (§ 32 du règlement d'organisation du Synode de l'arrondissement ecclésiastique du canton de Soleure de l'Eglise réformée évangélique Berne-Jura-Soleure du 25 novembre 2003, RLE 72.310).

Berne, le 8 février 2018

*Au nom du Conseil synodal
Le président: Andreas Zeller
Le chancelier: Daniel Inäbriit*

¹ RSB 410.211.

² RLE 11.010.

³ RSB 411.232.12, RSB 425.131.

Canton de Berne



OFFICE DE L'AGRICULTURE
ET DE LA NATURE
SERVICE VÉTÉRINAIRE

Prescriptions d'estivage 2018 du canton de Berne

Les prescriptions d'estivage 2018 du canton de Berne ont été mises en ligne sur le site Internet du Service vétérinaire cantonal et seront publiées dans la prochaine *Feuille Officielle* (semaine 16). Les dispositions relatives au pacage frontalier sont également présentes sur le site.

Site Internet: www.be.ch/serviceveterinaire
rubrique Actualité.

*Le vétérinaire cantonal:
D' med. vet. Reto Wyss*

QUORUM DE 3 % AU SECOND TOUR

La loi sur les droits politiques devant le Grand Conseil

Le gouvernement du canton de Berne a approuvé une révision de la loi sur les droits politiques à l'intention du Grand Conseil. Il envisage d'introduire un quorum de 3 % des suffrages valables au second tour pour les scrutins majoritaires afin d'exclure les candidatures manifestement vaines. Le projet a eu un écho positif lors de la consultation.

Une motion adoptée par le Grand Conseil (266-2015 CIRE/Messerli) demandait au Conseil-exécutif de restreindre l'accès au second tour lors de scrutins majoritaires. Dans le canton de Berne, ce mode de scrutin concerne le Conseil des États, le Conseil-exécutif, le corps préfectoral.

En modifiant partiellement la loi sur les droits politiques, le gouvernement du canton de Berne met en œuvre le mandat du Grand Conseil. Seuls les candidats et les candidates ayant obtenu 3 % au moins des suffrages valables au premier tour pourront se maintenir au second tour. Ce seuil permet d'exclure au second tour les candidatures n'ayant manifestement aucune chance.

Par ailleurs, de nouvelles candidatures ne devraient plus à l'avenir être admises au second tour. Seul doit rester possible le remplacement de candidatures ayant atteint le quorum au premier tour, à condition que la majorité des signataires initiaux les soutiennent.

Large consensus lors de la consultation

La révision de la loi sur les droits politiques a reçu un écho très favorable lors de la consultation. Le quorum de 3 % a été jugé raisonnable pour le bon fonctionnement de la démocratie, tout comme l'exclusion de nouvelles candidatures au second tour.

La possibilité de recourir au personnel communal pour exécuter des tâches bien précises lors d'un scrutin a été favorablement accueillie. Le dépouillement à proprement parler et la détermination des résultats restent cependant de la compétence exclusive des bureaux électoraux.

Le Conseil-exécutif propose au Grand Conseil de renoncer à la seconde lecture de la révision de la loi sur les droits politiques.

Conseil-exécutif

Des questions fiscales? A Berne ce week-end!

L'Intendance des impôts du canton de Berne tient un stand à la foire «Eigenheim Bern» de BERNEXPO, halle 4.1, jusqu'à dimanche. Les spécialistes donnent des conseils sur la façon de remplir sa déclaration fiscale et répondent aux questions sur les impôts et la propriété du logement. L'entrée à la foire est gratuite. Claudio Fischer, chef de l'Intendance des impôts, est sur place pour donner des explications aux Bernois et aux Bernoises demain samedi à partir de 13 heures. Un exposé d'une demi-heure est prévu au forum sur la propriété immobilière dimanche vers 14 h 15; il portera sur la vente, le remplacement ou la donation d'un bien immobilier.

Direction des finances

Le mystère plane sur un faux



Un des documents les plus originaux des Archives de l'État fêtera son 800^e «anniversaire» ce dimanche: la Handfeste de Berne, signée en 1218, par laquelle Frédéric II place la ville de Berne sous son autorité directe et lui confère une autonomie d'action et des droits d'autodétermination étendus. Les experts, qui ont longtemps débattu de l'authenticité du document, sont tombés d'accord: la Handfeste, grâce à laquelle Berne jouit de libertés hors norme, n'a pu voir le jour qu'après le règne de Frédéric II et elle a probablement été fabriquée par les Bernois eux-mêmes. Les scientifiques de l'EPFZ en ont daté les matériaux en 2008 et en 2016: le parchemin remonte à la période 1156-1217, tandis que la cordelette pour le nouer a été fabriquée entre 1222 et 1266. De toute évidence, la Handfeste a été rédigée avant 1266 sur un vieux parchemin sur lequel on a apposé un sceau récupéré sur un document authentique de Frédéric II. Mais le voile n'est pas entièrement levé: on ne sait toujours pas quand la charte a été effectivement rédigée, par qui et dans quel but.

Chancellerie d'Etat